

TREND

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS TENDANCES RÉCENTES À LILLE ET DANS LES HAUTS-DE-FRANCE EN 2025

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	4
OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	6
Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué	6
Les investigations réalisées en 2025	7
<i>Territoires déjà investigués : métropole européenne de Lille (MEL) et Picardie</i>	7
<i>Les nouveaux territoires : Bassin minier et Sambre-Avesnois-Thiérache</i>	8
<i>Autres sources ayant permis de documenter ce rapport</i>	8
TRAFICS LOCAUX ET MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT	10
Éléments de contextualisation : de l'international au local	10
Recours croissant au fret postal pour l'acheminement de drogues	11
L'utilisation importante des outils numériques par les consommateurs de toute la région	12
Des usagers de drogues très précaires qui s'impliquent encore dans les activités des points de deal	16
Des points de deal peu structurés dans plusieurs villes petites et moyennes	17
Le fractionnement des doses de cocaïne vendues : une pratique standardisée dans toute la région	18
Les prix des principales drogues à Lille et en région Hauts-de-France	20
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE	21
Des usages de cocaïne basée qui ne faiblissent pas	21
<i>Des profils de consommateurs, des motivations d'usage et des conséquences multiples</i>	21
<i>Des difficultés pour réduire les risques associés aux usages de cocaïne basée</i>	23
<i>Des techniques de majoration ou de rationalisation des effets de la cocaïne basée</i>	25
Des lieux de regroupement, de consommations et de deal dans l'espace public lillois	26
Des usagers de drogues vulnérables mis en scène sur les réseaux sociaux	28
L'accès contraint au RSA comme facteur de précarisation des usagers de drogues les plus marginalisés	29
Des territoires en difficulté pour couvrir les besoins en traitements par agonistes opioïdes	30
USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS	32
Les free-parties encore dans le viseur des forces de l'ordre	32
Une diffusion de la musique techno qui se poursuit	32
L'ecstasy, un produit central en espaces festifs	33
Des usages de cocaïne et parfois de cocaïne basée selon les ressources et les profils des fêtards	34
La kétamine, un produit toujours aussi apprécié	34
Une pluralité des cathinones en circulation	35

AUTRES PHÉNOMÈNES MARQUANTS	37
Chemsex	37
Usages, conséquences et réactions des autorités face au protoxyde d'azote	38
Les cannabinoïdes de synthèse	39
BIBLIOGRAPHIE	42
ANNEXES	43
Annexe I. Liste des sigles	43
Annexe II. Liste des structures et des institutions auditionnées	44
Annexe III. Les analyses SINTES en Hauts-de-France en 2025	45

Remerciements

- À l'ensemble des professionnels de l'association CèdrAgir, en particulier Laurent Deligne (directeur général) et Valentine Duquenne (directrice qualité).
 - À l'équipe du CAARUD Sleep In de Lille qui héberge le site TREND-SINTES Hauts-de-France et partage des connaissances précieuses.
 - Aux institutions partenaires : CMAO (voir la liste des sigles en annexe I) , SATO Picardie, Le Mail, GREID et le centre hospitalier de Lens qui ont permis de mettre en lumière les réalités de terrain et la parole des usagers. Merci infiniment à Jean-Luc, Lola, Mathilde, Olivier, Agnès et Edwige qui ont produit des notes ethnographiques et des entretiens de grande qualité.
 - À l'ensemble des professionnels de la réduction des risques et des dommages, du médico-social, du sanitaire, des champs de l'exclusion et de l'application de la loi pour leur expertise et leurs témoignages.
 - Aux usagers qui ont accepté de partager leurs expériences et qui constituent l'enjeu central de ce rapport.
 - Aux collecteurs SINTES pour leur implication.
 - À l'OFDT, en particulier Clément Gérôme, coordinateur du dispositif TREND, Sabrina Cherki, coordinatrice du dispositif SINTES, et Yasmine Salhi, chargée d'études.
 - À l'ARS Hauts-de-France dont les financements donnent les moyens d'élargir le dispositif à toute la région.
-

Pour citer ce rapport : Dutilleul B., Hervé C. (2026) TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés : Tendances récentes à Lille et dans les Hauts-de-France en 2025. Paris, OFDT ; Lille, CèdrAgir, 47 p.

SYNTHÈSE

Le rapport 2025 décrit la place importante du fret postal pour s'approvisionner en drogues. Les colis contiennent généralement des quantités relativement restreintes et proviennent de pays variés selon le produit acheté (nouveaux produits de synthèse, cannabis ou encore cocaïne). Les douanes sont particulièrement attentives à ce phénomène, mais font face à un très grand nombre de saisies et à des innovations de la part des émetteurs. Le recours aux outils numériques (réseaux sociaux, applications de communication et textos) pour commander des drogues prend une place centrale. Tout type de profils recourt aujourd'hui à la livraison (à domicile ou en points de rendez-vous), des grands précaires aux plus insérés. Les vendeurs adaptent leurs « menus » et leur fonctionnement aux profils des consommateurs. La livraison se structure à partir de points de deal d'importance de la région, par exemple depuis la métropole lilloise. Néanmoins, beaucoup de réseaux de livraison se développent dans des villes plus petites, avec seulement quelques personnes impliquées.

Les usagers de drogues en situation de grande précarité de la ville de Lille continuent de s'engager dans les réseaux de trafic comme vendeurs de cocaïne et d'héroïne. Le phénomène se perpétue depuis quelques années et commence à être observé à Amiens.

Des points de deal sont recensés en dehors des grandes agglomérations de la région. Ils sont tenus par des trafiquants de la métropole européenne de Lille (MEL) ou par des locaux. Dans ce dernier cas, ils sont souvent moins structurés qu'à Lille, Roubaix, Amiens ou encore Compiègne.

Le fractionnement des doses vendues à l'unité, en particulier pour la cocaïne et le crack, est une pratique désormais répandue en points de deal. Les vendeurs de la région s'adaptent aux petits budgets des usagers qui les sollicitent le plus. Ces derniers peuvent trouver de la cocaïne et du crack (pour l'Oise) à partir de 20 €, 10 € et parfois même 5 €.

Concernant les espaces de la marginalité urbaine, les usages de cocaïne basée y sont toujours omniprésents. En région, les profils sont variés et les motivations d'usage singulières. La réduction des risques et des dommages associée aux consommations reste un enjeu majeur. Les préoccupations se portent sur l'accompagnement des usagers vers l'utilisation du bicarbonate plutôt que l'ammoniaque pour transformer la cocaïne, sur une meilleure gestion des risques induits par la manipulation de l'ammoniaque et sur la question de la distribution des pipes en verre, restreinte par les budgets associatifs. Par ailleurs, les usagers ont recours à des techniques de majoration ou de rationalisation des effets de la cocaïne basée. Ils cherchent à amplifier l'effet ressenti ou au contraire à l'adoucir, à le faire durer. La ville de Lille se caractérise encore par la présence de lieux de regroupement, de consommations et de deal au sein de l'espace public. Certains se déplacent. Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) documente toujours leurs fermetures puis leurs réouvertures au rythme des démantèlements policiers.

L'année 2025 est marquée par le repérage d'usagers de drogues vulnérables mis en scène sur les réseaux sociaux. Ils sont filmés, la plupart du temps à leur insu et quelquefois en échange d'argent, de produit ou de nourriture. Des vidéos les montrent dansant dans la rue, se disputant, ayant des propos incohérents, consommant ou encore répondant à une sorte de micro-trottoir.

Le rapport présente également la persistance de difficultés d'accès aux traitements par agonistes opioïdes selon les territoires. Les acteurs de terrain mettent en œuvre des stratégies pour compenser le manque de médecins prescripteurs, comme le recours à la téléconsultation.

Dans les espaces festifs technos généralistes, des publics divers continuent de se croiser, des LGBTQIA+ aux « go muscu ». En outre, les free-parties restent dans le viseur des forces de l'ordre et fragilisent la culture des fêtards. Dans ces espaces festifs technos, les usagers de drogues se tournent encore vers les comprimés d'ecstasy, au détriment des cristaux de MDMA. Ils consomment aussi de la cocaïne (et plus rarement de la cocaïne basée), bien que ce produit soit préféré par des publics souvent plus âgés et avec plus de ressources économiques. Plus accessible, la kétamine est

un produit de plus en plus utilisé. Elle est régulièrement la première drogue illicite consommée par les nouvelles générations de fêtards (en dehors du cannabis). Des usagers développent néanmoins des addictions et des complications physiologiques importantes. L'usage de cathinones en sniff est plus discret et, une nouvelle fois, marqué par la pluralité des molécules qui circulent.

Le rapport prend le temps de revenir sur d'autres phénomènes. Il actualise les connaissances concernant le *chemsex* : produits consommés, profils, motivations, stratégies de réduction des risques et des dommages, conséquences négatives associées, etc. Il revient également sur la situation actuelle relative aux usages de protoxyde d'azote dans un contexte caractérisé par des accidents graves et par de la répression dans certaines villes. Enfin, il fait le point sur les cannabinoïdes de synthèse présents dans les e-liquides (PTC – « Pète ton crâne » –), Buddha Blue ou encore Spleen). Ces derniers sont consommés par les jeunes générations, mais aussi, parfois, par des consommateurs plus aguerris dans l'usage d'autres drogues, qui fréquentent les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD). Enfin, en 2025, des cannabinoïdes purement synthétiques sont retrouvés dans des CBD (résines, sommités florales, etc.) vendus librement sur Internet mais aussi dans des boutiques physiques, contribuant ainsi à déstabiliser certains usagers et à mobiliser les autorités sanitaires.

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) a pour objectifs de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leurs évolutions. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et l'île de La Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations.

- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs¹ : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits.
- Les espaces fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs et les contextes de consommation : les espaces festifs technos englobant les scènes alternatives (free-parties, squats) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ; les espaces de la marginalité urbaine regroupant les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.).
- Les produits : leur nom, leur composition chimique en lien avec le système d'identification national des toxiques et des substances (dispositif SINTES, voir encadré ci-dessous), leurs prix et leurs modes de consommation.
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafic locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, équipes des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues – CAARUD – et des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie – CSAPA –, services de l'application de la loi, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : ces informations sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs (Gérome, 2020).

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics², qui vise à :

- favoriser l'échange, l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues ;
- éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun ;
- appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle ;
- contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addiction.

1. À l'exception de l'alcool et du tabac, le dispositif s'intéresse à l'ensemble des produits psychoactifs, illicites ou détournés de leur usage.

2. Les rapports locaux TREND-SINTES sont téléchargeables sur : https://www.ofdt.fr/publication/recherche?f%5B0%5D=publication_facet_type_publication%3A1152&f%5B1%5D=publication_facet_zone_geographique%3A122

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de Tendances qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif TREND (au cours des dernières années sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote, les usages de drogues des mineurs non accompagnés, le *chemsex* ou la kétamine)³.

TREND-SINTES est implanté en région Hauts-de-France depuis 2001. Le dispositif est porté par l'association CèdrAgir par convention avec l'OFDT et est soutenu par l'ARS Hauts-de-France depuis décembre 2019.

Le système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)

Le dispositif SINTES est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services d'application de la loi, d'une part, et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers, d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment des substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.) ou des substances faisant l'objet d'une veille active ;
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux du champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System* (EWS) de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction, EMCDDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA) ;
- apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers.

Les résultats d'analyses en Hauts-de-France figurent en annexe III.

Les investigations réalisées en 2025

Environ 69 usagers et 147 professionnels ont été interrogés dans l'ensemble de la région Hauts-de-France en 2025.

Territoires déjà investigués : métropole européenne de Lille (MEL) et Picardie

En 2025, douze entretiens collectifs ont été réalisés par la coordination auprès d'acteurs des champs sanitaires et sociaux :

- six entretiens avec des CAARUD de la région (quatre en MEL, un dans l'Oise, un dans la Somme) ;
- un entretien avec le Samu social de Lille ;
- un entretien avec le Samu social d'Amiens ;
- un entretien avec une association de réduction des risques en milieu festif (MEL) ;
- un groupe focal festif avec des CAARUD de la région (Aisne, Somme, Oise, Valenciennes) ;
- un groupe focal sanitaire regroupant neuf acteurs issus de huit structures implantées en MEL (CSAPA, CJC – consultation jeunes consommateurs –, centre hospitalier, addictovigilance) ;
- un groupe focal sanitaire regroupant cinq acteurs provenant de quatre CSAPA implantés en Picardie.

3. Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/dispositif-trend-tendances-recentes-et-nouvelles-drogues-1713>

Un groupe focal a été mis en place avec des acteurs du champ de l'application de la loi : cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS), douanes, police nationale, laboratoire de police scientifique (LPS), laboratoire des douanes, laboratoire du centre hospitalier universitaire de Lille.

Sept entretiens (collectifs et individuels) ont été menés par la coordination auprès d'utilisateurs :

- un entretien individuel avec un chimiste (MEL) ;
- un entretien individuel avec un fêlard (MEL) ;
- deux entretiens individuels avec des utilisateurs de kétamine (MEL) ;
- un entretien individuel avec un utilisateur de cocaïne basée en situation de grande précarité (MEL) ;
- un entretien collectif avec des utilisateurs de drogues insérés socialement et des acteurs de la réduction des risques et des dommages (MEL) ;
- un entretien collectif avec des polyconsommateurs en situation de grande précarité (MEL).

La coordination a également participé à deux séquences d'observation (maraudes) dans la MEL et dans l'Oise.

De plus, les partenariats avec les associations CMAO (Samu social de Lille), Le Mail (CAARUD d'Amiens) et SATO Picardie (CAARUD de Montataire) ont permis de produire, via le travail des responsables d'observation, des notes ethnographiques et des entretiens :

- MEL : une note ethnographique ;
- Amiens : huit entretiens d'utilisateurs approfondis ;
- Oise : vingt entretiens (avec dix-neuf utilisateurs et un professionnel de santé).

Au total : environ 45 utilisateurs de drogues et 90 professionnels ont été interrogés par la coordination régionale et les responsables d'observation en MEL et en Picardie.

Les nouveaux territoires : Bassin minier et Sambre-Avesnois-Thiérache

En 2025, dix entretiens ont été réalisés par la coordination auprès d'acteurs des champs sanitaire et social :

- trois entretiens collectifs auprès de CAARUD de la région (deux dans le Bassin minier, un dans l'Aisne) ;
- six entretiens collectifs auprès des CSAPA de la région (quatre dans le Bassin minier, deux dans l'Aisne) ;
- un entretien individuel avec un médecin addictologue (Aisne).

Huit entretiens individuels et collectifs ont été menés auprès d'utilisateurs polyconsommateurs (Bassin minier et Sambre-Avesnois).

La coordination a également participé à sept séquences d'observation (maraudes et permanences) dans le Bassin minier, l'Avesnois et la Thiérache.

Au total : environ 24 utilisateurs de drogues et 57 professionnels ont été interrogés par la coordination régionale dans les nouveaux territoires.

Autres sources ayant permis de documenter ce rapport

- La revue de presse régionale.
- La participation de la coordination régionale aux réunions du réseau « Collectif RdR » regroupant les CAARUD de la région.
- Des échanges réguliers avec l'ensemble du réseau régional et avec le CAARUD Sleep In de Lille qui héberge le site TREND-SINTES (e-mails, réunions, échanges téléphoniques, relevé des prix des produits, etc.).

— L'utilisation de données bibliographiques (OFDT, réseau des centres d'addictovigilance, littérature scientifique, etc.) et de données statistiques fournies par certains services (rapports d'activité, bilan régional des analyses de drogues fourni par les laboratoires locaux, etc.).

Enfin, le rapport s'appuie sur les analyses réalisées par le dispositif SINTES dans les Hauts-de-France, qui repose sur un réseau de 96 collecteurs (contre 81 en 2024), dont 24 nouveaux répartis sur l'ensemble des CAARUD de la région, certains CSAPA et le centre d'addictovigilance. 28 structures sont représentées. 62 collectes ont été réalisées cette année (contre 45 en 2024), dont 26 pour le Nord et le Pas-de-Calais et 36 pour la Picardie (résultats en annexe III ; un échantillon de kétamine n'a pas pu être analysé).

TRAFICS LOCAUX ET MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT

Éléments de contextualisation : de l'international au local

Les évolutions des trafics locaux de drogues illicites décrits dans cette partie s'inscrivent dans un contexte mondial marqué par des niveaux de production de drogues (cannabis, cocaïne, héroïne, MDMA/ecstasy et certains produits de synthèse comme la kétamine) en forte augmentation ces dernières années, à l'exception de l'héroïne, qui a connu une baisse drastique de sa production en 2023 à la suite de l'interdiction de la production d'opium en Afghanistan en avril 2022 (Salhi, 2026a). Ces productions alimentent un marché ouest-européen parmi les plus importants au monde. La hausse importante des quantités saisies par les forces de l'ordre en Europe tend à illustrer indirectement cette abondance de l'offre internationale. Cette dernière, conjuguée à la forte concurrence entre réseaux de trafic, explique en outre la stabilité, voire la baisse des prix de détail, et la hausse des teneurs moyennes constatées depuis les années 2010 pour la cocaïne, l'héroïne ou la MDMA/ecstasy (Salhi, 2026b). Le niveau sans précédent des teneurs moyennes de la résine de cannabis tient, quant à lui, aux mutations de la culture du cannabis au Maroc – principal pays producteur –, avec l'introduction de variétés hybrides d'herbe importées, entre autres, des Pays-Bas, à partir desquelles la résine est fabriquée (Chouvy et Macfarlane, 2018).

L'acheminement des produits sur le sol européen s'inscrit dans un contexte de mondialisation et de multiplication des échanges économiques et s'opère par des vecteurs divers, le principal d'entre eux, entre autres pour la cocaïne, étant la voie maritime via des porte-conteneurs. De même, le convoyage, puis la dispersion sur le sol hexagonal s'effectuent via différents moyens de transport selon les produits et les zones géographiques : maritime, mais également routier ou encore aérien.

La Région Hauts-de-France est une zone frontalière, traversée par de nombreux axes autoroutiers, maritimes (en premier lieu le port de Dunkerque pour de la cocaïne en transit) et ferroviaires. Elle constitue un carrefour européen en matière de trafics de stupéfiants, notamment par sa situation limitrophe avec la Belgique puis les Pays-Bas, deux pays où les réseaux de production, de conditionnement et de redistribution de nombreuses substances illicites sont présents. Les villes d'Anvers et de Rotterdam sont souvent citées par les forces de l'ordre et par la presse comme des lieux d'arrivée de cocaïne et d'héroïne majeurs. Des produits de synthèse comme l'amphétamine, la MDMA/ecstasy ou encore le LSD sont fabriqués en laboratoires dans ces deux pays. La kétamine y transite et de l'herbe de cannabis y est également préparée. À ce propos, le cannabis est aussi produit dans les Hauts-de-France, en ville ou dans des communes plus rurales, à des échelles parfois importantes⁴. Par ailleurs, les forces de l'ordre de la région notent un recours grandissant au matériel de traçage (balises de géolocalisation et autres AirTags) par les réseaux de trafiquants de drogues. Ce faisant, les organisations peuvent suivre l'acheminement de la marchandise à distance.

En 2025, des passeurs transitent encore par la région en empruntant les bus de voyage (pour l'héroïne, les comprimés d'ecstasy, la cocaïne ou encore le cannabis, fréquemment à destination d'autres territoires) (Dutilleul et Hervé, 2025) et les systèmes de covoiturage (par exemple pour la prégabaline – Lyrica® –, souvent à destination du Maghreb). Les forces de l'ordre de la Région continuent de constater des flux inversés de substances (de résine et d'herbe de cannabis, de drogues de synthèse et de cocaïne), c'est-à-dire depuis le sud, en particulier via l'Espagne, à destination des Hauts-de-France ou des pays limitrophes. En 2025, les douanes de Lille ont saisi au moins autant de cocaïne provenant de la péninsule ibérique que du Benelux. Le territoire est aussi une zone de transit vers l'Angleterre via les ferries et le tunnel sous la Manche.

La ville de Lille est devenue progressivement un pôle de trafic d'envergure, notamment par sa position stratégique dans cet ensemble européen dynamique fortement urbanisé. Lille est pourvue de nombreux points de deal. Les réseaux de trafic implantés dans les cités sont majoritairement

4. En 2025, les forces de l'ordre évoquent, par exemple, la saisie d'un bâtiment dans une campagne de la région regroupant environ 5 000 plants de cannabis. Le trafic était organisé par des trafiquants de la MEL qui utilisaient des Belges et des Hollandais comme petites mains pour travailler dans les plantations. Ces derniers étaient amenés par camionnettes de façon à ce qu'ils ne puissent pas repérer l'adresse.

organisés de façon pyramidale, avec des rôles bien déterminés. Ils se répartissent dans différents quartiers populaires de la ville, particulièrement dans un vaste secteur de la moitié sud. La plupart proposent de la cocaïne et de l'héroïne, d'autres du cannabis (certains points de vente fournissent toutefois ces trois produits, le cannabis restant néanmoins souvent vendu séparément).

Ces éléments expliquent en partie certaines spécificités des trafics locaux dans les Hauts-de-France, comme les prix bas et la forte accessibilité de certains produits (en premier lieu l'héroïne) par rapport à d'autres régions. D'autre part, le recours croissant au fret et aux colis postaux comme modalités d'acheminement de petites quantités de drogues depuis plusieurs endroits du monde (Europe, France d'outre-mer ou encore Amérique du Nord) participe à leur disponibilité dans la région. Ce sujet sera abordé plus précisément ensuite.

Recours croissant au fret postal pour l'acheminement de drogues

Le fret postal constitue un vecteur conséquent d'acheminement de drogues. Il sert pour des quantités en général plutôt faibles (de quelques grammes jusqu'à quelques kilos). L'achat se fait par interconnaissance, de particulier à particulier (tel que l'envoi de cocaïne), mais aussi par le biais d'Internet, du darknet ou du deep web (surtout pour les produits de synthèse). Dans ce cas, il est fréquent que des offres promotionnelles soient proposées (coût réduit si achat en quantité, propositions de substances à tester gratuitement, etc.). Ce mode d'achat est plutôt destiné à de la consommation personnelle ou à de l'usage-revente. Il est prisé pour sa praticité.

« Depuis que je me suis mis aux NPS [nouveaux produits de synthèse] et au marché semi-légal, enfin, c'est tellement pratique et tellement moins risqué pour moi que je préfère largement faire ça, quoi. »
(Consommateur de NPS de 26 ans, salarié, MEL)

Néanmoins, il arrive que les manœuvres soient très complexes, surtout en dehors du web de surface (darknet et deep web). Elles nécessitent des compétences informatiques.

« Des fois, j'importe de Hollande de la [nom d'une molécule]. C'est une cathinone de synthèse. [...] C'est pas si facile que ça parce qu'il y a énormément de faux sites. Il faut chercher, il faut qu'il y ait un système "Escrow"⁵. C'est un système de vérification. En fait, c'est une personne qui se met entre toi et le vendeur pour valider la transaction. C'est un système de sécurité, en fait. [...] J'ai acheté une carte d'identité à 500 €. [...] Avec un autre nom, avec juste ma tête. Comme ça, je peux récupérer mes colis, que je fais livrer à chaque fois dans un point différent. Jamais chez moi. Je paye en bitcoin. » (Usager de cocaïne basée et de cathinones de synthèse de 27 ans, Amiens)

Les produits viennent de différents pays (Hollande, République tchèque pour les nouveaux produits de synthèse, Californie pour le cannabis⁶ et autres dérivés, France d'outre-mer pour la cocaïne, etc.). L'acheminement par colis postal peut aussi se faire via les réseaux sociaux et une application de communication auprès de réseaux d'importance.

« Ce que j'ai pu voir, c'étaient des réseaux à échelle européenne. Les gens basés à Barcelone par exemple, qui alimentent des boucles Telegram en français, en anglais, etc. Et tu reçois tes colis Mondial Relay. » (Usager de cannabis de 33 ans, MEL)

De manière anecdotique, une professionnelle de CSAPA évoque l'utilisation de l'application Vinted par le dealer d'une de ses patientes pour en détourner les fonctions de livraison.

Les stratégies pour dissimuler les substances et éviter les contrôles des forces de l'ordre sont multiples. Par exemple, un usager interrogé évoque la réception d'une lettre avec une carte postale de joyeux anniversaire et un dessin psychédélique renfermant les cartons de LSD commandés, des contenants supposés résister aux rayons X, des sachets antistatiques⁷ scellés, des emballages sous vide, etc. Un autre usager signale un emballage avec une inscription « Ne pas passer aux

5. Système qui permet à un acheteur de confier le paiement de biens ou de services à un tiers. Le tiers remet la somme au vendeur quand l'acheteur confirme la réception du bien ou l'exécution du service.

6. Au niveau du tri postal, les forces de l'ordre notent une difficulté à différencier le cannabis du CBD, notamment quand il s'agit des sommités florales. Les vendeurs de cannabis jouent sur cette ambiguïté.

7. Les sachets antistatiques sont par exemple utilisés dans les industries manipulant des composants électroniques et des circuits imprimés. Leur rôle est de protéger les composants sensibles contre les décharges électrostatiques, tout en facilitant leur stockage et leur transport.

rayons X » justifiée par la présence d'un CD qui pourrait alors être détérioré. Ce mode d'achat reste risqué. D'une part, le colis n'arrive pas toujours à destination du fait des aléas des trajets postaux. Certains sites se montrent cependant très commerciaux.

« J'ai eu plein de paquets qui se sont perdus en route. Ces sites-là, c'est super pratique. Tu payes pour la livraison, si tu ne reçois pas le paquet, en général, ils peuvent te renvoyer 100 % de la commande. Une fois, je n'ai pas reçu un paquet. Au bout d'un mois, je les contacte et je leur dis "Bah, je n'ai pas reçu le colis, je pense qu'il a été perdu en route." [...] Ils m'ont renvoyé un paquet. Puis, trois mois plus tard, j'ai reçu le paquet initial. » (Usager polyconsommateur de 26 ans, salarié, MEL)

D'autre part, le colis peut être intercepté par les forces de l'ordre. Il est ainsi détruit, mais sans pour autant toujours engendrer de poursuites pour l'usager.

« J'ai eu un colis qui s'est fait arrêter par la douane. Sur le suivi du colis c'était marqué : "Le paquet a été saisi parce qu'il contenait des substances illicites." Il me semble qu'elle [la substance commandée] n'était pas exactement illicite en France, mais bon... Des "keps" [sachets] de drogues, ça dégage. Je n'ai pas eu de suite à ça. » (Usager polyconsommateur de 26 ans, salarié, MEL)

Les forces de l'ordre locales signalent une difficulté à réprimer les acheteurs ou, à tout le moins, une volonté de se concentrer sur les grosses affaires. En effet, faute de pouvoir convoquer l'ensemble des personnes mises en cause au regard du grand nombre de saisies, les douaniers sont contraints de prioriser certaines affaires.

« On a le principe de transaction, c'est-à-dire que, sur les petites quantités de marchandise, on saisit la marchandise, on rédige un procès-verbal qui prend quelques minutes et on saisit [on note] l'infracteur. Par exemple, La Poste. Mais "Monsieur Dupont", qui était destinataire du colis, on ne le convoque pas parce que, très souvent, ce sont des fausses adresses et le temps qu'on va mettre à en faire venir un parmi tous ceux qui sont convoqués, ça n'a aucun intérêt. » (Douanes de Lille)

Par ailleurs, les forces de l'ordre signalent que des trafiquants hollandais s'appuient sur le système postal français pour envoyer à leurs clients localisés en dehors de la France des colis, contenant en particulier des produits de synthèse. En effet, déposer un colis aux Pays-Bas oblige à décliner son identité par la présentation de sa carte d'identité.

« On a pas mal de mecs, c'est des Hollandais qui viennent déposer des colis de produits de synthèse. [...] La brigade de [ville frontalière de la Belgique] qui est sur l'autoroute A22, donc l'autoroute des Pays-Bas, elle fait assez régulièrement des gars qui ont des colis, des cadeaux de Noël, en ce moment des jouets [...] qui se retrouvent fourrés de produits de synthèse et qui sont destinés à partir... J'ai de la kétamine qui part en Colombie et j'ai de la kétamine qui part en Malaisie (Flamen, 2025). » (Douanes de Lille)

L'utilisation importante des outils numériques par les consommateurs de toute la région

La période de la pandémie de Covid-19 a contribué au développement de l'usage des réseaux sociaux (Snapchat, parfois Instagram) et des applications de communication (WhatsApp, Telegram, Signal, Potato, etc.) pour l'achat et la revente de drogues (la photo ci-dessous montre des comptes Snapchat). Le recours à ces différents outils (y compris de manière combinée) favorise la sécurité des vendeurs et des acheteurs. Les prix ne sont pas toujours directement affichés. À ce propos, un usager interrogé évoque une forme de stratégie commerciale :

« Ils ne disent pas les prix en général parce que, comme ça, tu viens les voir, ils donnent le prix, t'es déjà engagé dans la conversation, voilà. » (Usager de cannabis de 33 ans, MEL)

Des produits comme le cannabis, la MDMA/ecstasy, la cocaïne, la kétamine, les cathinones ou encore, de manière plus récente et confidentielle, l'héroïne y sont vendus. Néanmoins, cette confidentialité de la vente d'héroïne tend à s'amoinrir. Plusieurs acteurs interrogés – forces de l'ordre, usagers et professionnels de l'accompagnement – observent des menus/comptes associant cocaïne et héroïne ou encore cannabis, cocaïne et héroïne. La qualité de l'héroïne peut y être renseignée, admettant des coupes à hauteur d'une certaine part du produit.

« Tu squattes un peu Snap [...], tu vois apparaître des choses qui sont sans ambiguïté sur le fait qu'il y a évidemment du shit et de l'herbe. Il y a aussi de la coke, mais, de plus en plus, il y a aussi de l'héro. C'est-à-dire que tu as un petit logo avec une châtaigne ou une pastille brune [en référence à l'héroïne]

brune], ou un truc comme ça, ou carrément même le pseudo du compte c'est [nom argotique pour désigner l'héroïne associée au numéro de département]. [...] Souvent, c'est des petits émojis, ça va commencer par une plaquette de chocolat [résine de cannabis], un brocoli [herbe de cannabis] et puis ça finit par, effectivement, cette fameuse châtaigne [héroïne brune] à côté d'un flocon de neige [cocaïne]. [...] La toute première fois que j'ai vu ça, ça devait être au printemps. Le fait que ce soit associé. Parce que, des comptes où il y avait de la livraison d'héro, c'était très rare, mais ça m'était déjà arrivé d'en voir. » (Usager de cannabis de 33 ans, MEL)

Ce mode d'achat s'adresse à des usagers relativement insérés socio-économiquement et présentant des consommations récréatives ou festives, mais aussi, pour certains, des conduites addictives. Cependant, ceux ne bénéficiant pas des nouveaux outils numériques n'échappent pas au phénomène. Beaucoup reçoivent des offres de livraison par textos. Les produits principalement vendus sont alors la cocaïne, l'héroïne et quelquefois le cannabis. Dans l'Oise, des livraisons de crack (cocaïne déjà basée par le vendeur) sont également proposées. L'usage des SMS vise ici un public souvent beaucoup plus précaire (avec ou sans logement).

Les échanges de messages sont généralement codés pour dissimuler la nature des transactions et les quantités voulues. Les transactions se font sur le mode de la livraison à domicile (quelquefois, même si cela reste rare, en tentes ou en squats lorsque les consommateurs sont sans domicile fixe) ou sur celui du rendez-vous (en bas d'un immeuble, dans un parking, une ruelle, devant une entrée de métro, etc.). Le lieu est choisi par le vendeur ou le consommateur, il peut changer à chaque transaction ou rester fixe. L'objectif prioritaire est d'être discret (contourner les caméras de vidéosurveillance, par exemple), mais aussi d'éviter de divulguer son adresse exacte pour l'acheteur. Le vendeur envoie parfois une géolocalisation de sa position quand il est arrivé.

« Je me fais livrer [...] je leur donne un lieu, un point de rencontre, pour pas non plus divulguer où je me situe, et ils viennent me livrer. Dans l'heure qui suit, j'ai ma livraison, quoi. » (Usager de cocaïne basée et d'héroïne de 36 ans, vit en squat, Amiens)

« Dès que la personne [le livreur] arrive devant, comme les téléphones sont géolocalisés, il y a un message qui est envoyé au client en disant "Le véhicule est devant" [...] et puis ça descend. Ça monte dans la voiture, il y a la transaction, ça ressort et voilà, ça part de suite. » (Police nationale, Lille)

En 2025, les données recueillies à partir des nouvelles investigations menées en dehors des grandes agglomérations confirment que la livraison de drogues s'étend à tout le territoire des Hauts-de-France, y compris dans de petites communes de moins de 10 000 habitants et jusqu'en Belgique (Tournai, Courtrai, etc.). Les vendeurs se déplacent depuis de grandes agglomérations de la région (Lille, Roubaix, Tourcoing, Amiens) ou peuvent être localisés dans la principale ville du secteur (par exemple Maubeuge pour la Thiérache, Valenciennes ou Douai pour le Bassin minier, Hazebrouck pour les Flandres, Saint-Quentin pour le nord de l'Aisne, voire l'est de la Somme, Compiègne pour l'est de l'Oise, etc.). En 2025, la presse locale a d'ailleurs relayé plusieurs affaires de livraison de drogues en dehors des métropoles (Bretonnier, 2025 ; Cogez, 2025 ; Rédaction La Voix du Nord, 2025).

« Il y a surtout de plus en plus de "Uber drogues". En gros la livraison par des messages téléphoniques. Ils se déplacent même un peu dans tous les petits villages autour pour aller livrer les clients. Comme ça, c'est pas les clients qui viennent aux points de vente, c'est eux qui vont au client. Sur les réseaux, par téléphone, beaucoup par SMS. » (Intervenant en CAARUD, Aisne)

Illustration 1. Capture d'écran de profils de livraison de drogues sur Snapchat



Source : coordination TREND

« Sur les communes adjacentes, on va être plus sur des rendez-vous. Les gens passent par téléphone, par Snap ou autre et se font livrer aux alentours de leur domicile ou au domicile directement. [...] Tu as beaucoup de livraisons parce que c'est très rural, avec des dealers qui s'organisent et qui dealent par commune ou par secteur. » (Éducatrice en CAARUD, Nord)

Dans ces territoires, les dealers se fournissent couramment dans les grandes villes de la région (principalement en MEL pour la qualité des produits et leurs prix bas) ou parfois même en Belgique.

« Il [le livreur] va jusqu'à [il cite plusieurs petites villes du Nord et de l'Aisne], il tourne. Ils disent ça : "Op [opérationnels] de 9 heures du matin jusqu'à 22 h 30." Ils tournent en voiture. [...] Ils sont disponibles du lundi au dimanche. [...] Ils sont du coin. Et je sais qu'ils vont se fournir à Lille par exemple. » (Usager de cocaïne basée de 30 ans, Avesnois)

Selon les forces de l'ordre et les usagers interrogés, les organisations de trafic sont multiples et de formes variées. Certains réseaux de livraison peuvent couvrir plusieurs villes en une seule journée et même, de temps à autre, plusieurs départements. À ce sujet, la cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS) et la police nationale signalent des réseaux importants, dotés de livreurs intervenant en dehors de la région, comme à proximité de la frontière suisse pour de la vente d'héroïne. Certains réseaux dépendent de points de vente physiques ; d'autres, plus autonomes, sont composés d'un gérant et de quelques livreurs. La plupart du temps, les rôles des trafiquants sont bien définis, même s'ils s'entrecroisent parfois : ceux qui gèrent le stockage (qui peuvent investir directement le logement d'usagers), d'autres qui s'occupent de prendre les commandes (souvent les gérants), ceux qui gèrent le marketing (rédaction des messages, relances, envoi de courtes vidéos éphémères pour montrer le produit, sa friabilité et vanter sa qualité, etc.) et enfin les livreurs. Ces derniers ont des profils très variés : petites mains des points de deal, étudiants ou encore salariés à la recherche d'un complément de revenus. Certains sont consommateurs. Le recrutement des livreurs se fait aussi via des offres d'emploi postées sur les outils numériques, pouvant être les mêmes que ceux utilisés pour la vente de drogues. D'après les usagers et les forces de l'ordre, le turnover est relativement régulier (y compris au niveau des postes chargés du marketing sur les réseaux sociaux, certains usagers notant des modifications significatives, de syntaxe par exemple).

« Les livreurs ne sont pas toujours les mêmes et, d'ailleurs, sur les canaux [de livraison], parfois les personnes recherchent des livreurs. [...] Il y a du recrutement qui se fait directement auprès des consommateurs. [...] Ils cherchent des gens qui sortent un petit peu des cases, des stéréotypes. [...] Du coup, les gens qui me livrent sont effectivement des gens petites lunettes, petit dossier machin, attaché-case dans la bagnole et tout. [...] Ça peut être la même personne pendant quelques mois, mais ça va changer. J'imagine que c'est des personnes qui font ça pour se faire de la thune quelque temps, et puis qui arrêtent, quoi. » (Usager de cannabis, la trentaine, MEL)

« Femmes et hommes [qui livrent], ça peut aller jusqu'à 45 ans, 50 ans et jusqu'à 20 ans. Même jusqu'à 15 ans. J'avais un dealer qui avait la vingtaine et, finalement, il n'était pas dispo. Il avait envoyé son frère et c'est son frère qui faisait ses commandes. » (Usager de kétamine, la vingtaine, MEL)

Les livreurs se servent de leur voiture personnelle mais, au sein des grandes villes, ils utilisent aussi d'autres moyens de transport, comme la trottinette. Il arrive que les gérants mettent en concurrence les petites mains dans une stratégie commerciale de maximisation des profits.

« On a déjà constaté, là, sur les téléphones portables, qu'ils [les gérants] les mettaient un peu en concurrence. Ils disaient ce mois-ci, celui qui va vendre le plus de cocaïne se verra offrir à la fin du mois un iPhone. C'est complètement comme une entreprise. » (Police nationale, Lille)

Les trafiquants optent régulièrement pour un démarchage « agressif » des usagers : offres promotionnelles (prix dégressifs en fonction de la quantité achetée, cartes de fidélité, effets d'annonce et propositions d'« exclusivités », comme une nouvelle sorte de cannabis ou des quantités limitées d'un produit en particulier, etc.), cadeaux (briquets, jeux à gratter, matériel de consommation, dons de certaines substances, etc.), vente à crédit (avec une majoration du prix), relances très régulières (avec des échanges/reventes de listes de contacts entre trafiquants), démarchage physique pour distribuer des numéros de téléphone, système de parrainage, « service client » ou « après-vente » (évaluation de la qualité de la livraison, compensations en cas de retard ou d'insatisfaction de la qualité du produit), etc.

« On ne va pas dire que c'est du harcèlement, mais, tous les jours, on reçoit des textos comme quoi ils sont opérationnels, comme quoi ils ont du produit. Donc, que ce soit marron, donc de l'héroïne, de la cocaïne ou du shit, c'est plus la cocaïne maintenant. Alors c'est écrit : "OP M, C, et shit." Voilà. » (Usagère de cocaïne basée et d'héroïne, 36 ans, vit en squat à Amiens)

« À un moment donné, c'étaient des carnets de feuilles à rouler, des petits goodies. Il y a eu une carte de fidélité avec un tampon. Arrivé au bout, tu avais un cinq "meuges" [grammes] gratuit. [...] Ça ressemblait vraiment à une carte de fidélité ordinaire de commerce ordinaire. » (Usager de cannabis, la trentaine, MEL)

Dans certains cas, ces pratiques contribuent à aggraver les consommations d'usagers, qui se trouvent contraints de changer de numéro de téléphone face à l'insistance des vendeurs (pour les plus marginalisés, cette opération constitue souvent une gageure).

« Une de mes patientes crack, qui est en grosse difficulté pour arrêter, c'était son dealer qui revenait vers elle en lui disant : "Ah, bah, ça fait un moment que tu ne m'as pas contacté. J'imagine que tu es en galère de thunes. La prochaine fois, on peut se voir, je t'en file gratuitement, tu peux me régler plus tard." C'était par SMS. Quand elle l'a bloqué par SMS, il lui a envoyé un message sur Snap en lui disant : "J'ai vu que tu m'as bloqué par SMS. Qu'est-ce qui se passe ? Est-ce que tu vas bien ? Ah, tu essayes d'arrêter. C'est super ! Bravo ! N'hésite pas si tu as besoin de moi." » (Infirmier en CSAPA, Lille)

Néanmoins, des personnes interrogées signalent la cordialité des relations qu'ils entretiennent avec leurs vendeurs et leurs livreurs. Par exemple, une usagère évoque le respect de sa volonté d'arrêter ou de diminuer ses consommations (ici de kétamine) ou encore la possibilité de tester pour vérifier la qualité du produit. De surcroît, une grande partie des acheteurs apprécie la grande disponibilité des livreurs et la réactivité de la livraison. Beaucoup préfèrent ce mode de fonctionnement, qui présente moins de risques d'interpellation policière que de se rendre en point de vente physique.

« En fait, à Compiègne, comme c'est la guerre à la drogue et que la police tourne énormément dans les quartiers, s'ils vont chercher leurs grammes, leur coke, leurs produits au quartier, ils ont beaucoup de chances de se faire arrêter, clairement. Du coup, maintenant, ça passe de plus en plus par les téléphones. » (Éducatrice en CAARUD, Oise)

« Avant, j'allais au quartier. Mais, à force de me faire attraper par la police, j'en ai eu marre. J'en avais marre de passer des 24 heures de garde à vue et d'avoir des obligations de soins, à savoir que j'en ai deux à l'heure actuelle. Donc là, maintenant, je me fais livrer à un certain point. On change de point à chaque fois pour pas que ça soit une habitude et qu'il y ait moins de risques, en fait. Tout simplement. » (Usager de cocaïne basée proche de la trentaine, hébergé chez un tiers, Amiens)

D'ailleurs, certains dealers sont de plus en plus flexibles sur la quantité minimum commandée, même pour des livraisons dans de petites communes, puisqu'ils se déplacent dorénavant pour plusieurs clients. Néanmoins, dans certains cas, la livraison majore le prix d'achat en cas de déplacement important, d'horaires de nuit ou encore, de manière plus anecdotique, s'il s'agit d'une deuxième commande le même jour.

« Avant, on entendait beaucoup qu'ils se déplaçaient pour une certaine quantité. Mais, maintenant, si le gars il veut deux grammes, ils se déplacent de Lille pour deux grammes. On en a beaucoup qui nous disent qu'ils se font livrer de Lille deux grammes parce qu'ils ont tellement de monde dans le secteur qu'au final, ils s'en foutent de se déplacer. [...] Il y a tellement de monde aux alentours qu'en fait, c'est bon, deux grammes lui, deux grammes lui, au final, ça le fait. » (Infirmière en CAARUD, Bassin minier)

Enfin, des usagers interrogés ont une perception souvent plus positive de la qualité des produits achetés via les outils numériques et la livraison. D'ailleurs, ils acceptent parfois de payer plus cher (par exemple pour la cocaïne). Cette représentation ne reflète pas nécessairement la réalité et tient sans doute au fait que les points de deal physiques, davantage fréquentés par des publics plus précaires, ont quelquefois (à tort) mauvaise réputation en matière de qualité. S'adressant donc supposément à des publics plus aisés, la livraison permettrait d'avoir accès à une meilleure qualité.

Des usagers de drogues très précaires qui s'impliquent encore dans les activités des points de deal

Mise en lumière dès 2022 par TREND, l'embauche d'usagers de cocaïne et d'héroïne en situation de grande précarité (vivant à la rue ou en foyer) par des réseaux de trafic lillois est toujours d'actualité en 2025. Si ces personnes s'impliquaient déjà dans l'activité des points de vente avant 2022, par exemple comme guetteurs, il était rare qu'elles disposent du produit pour le vendre. Par ailleurs, hommes et femmes sont concernés par la vente. Néanmoins, le recrutement de femmes est circonscrit à certains réseaux de trafic et donc à certains quartiers. L'activité s'étend sur des plages horaires habituellement larges (entre dix et quinze heures de suite), de jour comme de nuit, selon les besoins des réseaux. Les usagers concernés, les professionnels de terrain (CAARUD et CSAPA) et les forces de l'ordre observent ce fonctionnement au sein des quartiers populaires du sud de la ville de Lille historiquement connus pour le trafic de drogues, mais aussi au sein des scènes de regroupement et de consommation situées proches des gares (voir plus loin). Les données 2025 mettent en lumière cette même tendance à Amiens, deuxième plus grande ville de la région, notamment sur un des points de deal du nord de la ville, non loin du centre. À l'inverse, des acteurs d'autres départements soulignent l'absence de ce mode de fonctionnement malgré l'existence de points de deal pérennes d'importance, par exemple dans l'Oise. Ils justifient cela par une répression policière trop marquée vis-à-vis des consommateurs très précarisés.⁸

Sur les points de deal, le turnover est important en raison des contrôles policiers réguliers et des incarcérations (mais sans jamais épuiser la main-d'œuvre).

« Il y en a, c'est leur boulot à plein temps. Je pense à quelqu'un, il est sorti d'incarcération pour ça. Il est revenu, il retourne direct là-bas et il va faire que ça. » (Intervenant en CAARUD, Lille)

Si les forces de l'ordre évoquent une certaine tolérance à l'encontre des usagers de drogues très précaires en raison de l'addiction et de leurs conditions de vie, et peut-être d'autant plus à l'encontre des femmes, ils sont souvent ciblés pour obtenir des informations sur les réseaux. Cependant, les usagers-vendeurs⁹ craignent d'ordinaire davantage les réseaux de trafic que la justice.

Les réseaux adoptent des stratégies pour éviter les interpellations des usagers de drogues impliqués. Les quantités reçues pour la vente sont relativement faibles et les réapprovisionnements réguliers. De plus, certains usagers de drogues ne conservent presque rien sur eux. Dans certains cas, ils récupèrent l'argent et indiquent une cachette où l'acheteur peut récupérer sa ou ses doses (en fonction du mobilier urbain ou de la végétation).

« Autant avant, le point de deal était ravitaillé pour la journée. [...] Si, à la journée, ils vendaient 200 boulettes d'héroïne, 200 boulettes de coke, le matin, les 200 boulettes étaient arrivées. Alors que, là, ça livre plus au compte-gouttes, pour éviter les pertes. On a des revendeurs toxicomanes et SDF [sans domicile fixe] qui ne prennent pas la fuite, qui se font contrôler. Ils ont leurs doses à proximité, qu'ils dissimulent dans la végétation et, généralement, c'est de l'ordre de 10, 20 boulettes et pas plus, quoi [...], comme ça, ça évite les pertes. » (Police nationale, Lille)

« Ça arrive que ce soient des femmes qui se fassent interpellées. Bon, souvent, il n'y a jamais des grosses quantités. On donne une dizaine de doses à la vendeuse. Et une fois qu'elle a revendu ses doses, elle donne l'argent au dealer. [...] Elle, quand elle se fait interpellée ou lui quand il se fait interpellé, il dit que c'est sa consommation personnelle. C'est plus simple pour eux de justifier la détention de drogues. » (CROSS, Lille)

Le turnover est aussi régulier en raison des conflits récurrents entre membres du réseau de trafic et usagers-vendeurs. Ces derniers sont très surveillés par les gérants et les guetteurs (mineurs pour une majorité d'entre eux). Ils sont fréquemment suspectés de consommer une partie du produit censé être vendu et subissent de la stigmatisation et de la violence.

8. Le réseau national TREND n'observe pas cette tendance ailleurs que dans les Hauts-de-France.

9. Ce terme se distingue de l'usager-revendeur, qui achète, puis revend. Ici, l'individu est à la fois usager de drogues et vendeur sur un point de deal pour financer sa propre consommation.

« Les autres jeunes qui bossaient avec lui [l'usager-vendeur considéré], c'étaient des très jeunes mineurs et pas concernés par ces consommations. C'étaient des jeunes du quartier. Quand ils ont parlé de [nom de l'usager], c'était vraiment en gros le toxico : "Toute façon, lui, il boit de l'ammoniaque." » (Intervenante en CAARUD, Amiens)

Les conflits sont généralement liés à des « trous dans la caisse ». Par exemple, un usager-vendeur explique que les gérants l'ont autorisé à vendre des 10 € à moins de 10 € (aux acheteurs n'ayant pas réuni la somme totale), mais qu'il a finalement dû rembourser la différence. Cela permet aux réseaux de les faire travailler plus. Par conséquent, certains adoptent des stratégies pour éviter les problèmes de comptabilité, comme calculer précisément le nombre de doses reçues en présence du « ravitailleur ». D'autres arnaquent leurs pairs dans quelques transactions pour récupérer du produit ou revendent ensuite une partie de la drogue gagnée. En effet, les usagers sont souvent rémunérés en produit (ou, au moins, en grande partie), ce qui est moins coûteux pour les réseaux.

« C'est 150 € la journée quand tu vends. [...] Il n'y a pas longtemps quand j'y étais, c'était 150 €. Ils m'ont donné 50 € [en numéraire]. J'ai consommé dix boulettes [de cocaïne à 10 €]. [...] Donc ça fait déjà 100 € et j'ai eu 50 €. » (Usagère de cocaïne basée, la quarantaine, Lille)

Les membres des réseaux distribuent les doses de cocaïne et d'héroïne à des moments stratégiques de la journée selon les besoins de l'usager-vendeur, par exemple pour éviter le manque physique d'héroïne le matin. Par ailleurs, ils dédommagent le repas du midi.

En 2025, quelques sources évoquent également l'embauche d'usagers de drogues comme « agents de sécurité » des points de vente. Ils sont entre autres chargés de limiter les débordements de la part de leurs pairs pour tranquilliser les acheteurs et l'espace.

« Ils ont mis des mecs, pareils, qui sont consommateurs, qui ont une grande gueule et qui, s'il faut, cognent. Eux, ils ne vendent pas, ils n'ont rien sur eux. Les keufs débarqueraient, ils ne pourraient même rien leur faire, rien leur dire, les accuser de rien. Mais, par contre, si tu mouftes un peu trop, si tu dois des thunes ou si t'emmerdes les gens, ils vont s'occuper de toi. [...] Je sais qu'il y a des gens de la cité ou du quartier qui font ce taf-là. Mais des gens de CAARUD qui sont passés sur ces boulots-là, j'en connaissais pas... Et cette année trois ou quatre gaillards. » (Intervenant en CAARUD, Lille)

Des points de deal peu structurés dans plusieurs villes petites et moyennes

En dehors des grandes agglomérations comme Lille, Roubaix, Tourcoing, Amiens ou encore Compiègne où le trafic « de cité » est bien documenté par TREND depuis plusieurs années, des villes moyennes et petites (de 40 000 habitants environ à moins de 10 000 habitants) sont concernées par la présence de points de vente physiques de drogues. Les forces de l'ordre, les usagers et les professionnels de l'accompagnement confirment la facilité avec laquelle la cocaïne et l'héroïne sont disponibles dans certains de ces territoires, par exemple le Bassin minier, des villes moyennes du Pas-de-Calais, de l'est de la Somme ou encore de petites villes de l'Oise.

« Aujourd'hui, vous pouvez avoir des points de vente dans des petites villes de périphérie des métropoles, des agglomérations nordistes, du Pas-de-Calais ou plus bas. Avec des niveaux de vente quotidiens très élevés. Un service me parlait d'une maison dans une ville qui est vraiment une petite ville. On est à 100 transactions par jour sur de la coke et de l'héro. Ça fait quand même beaucoup. [...] On trouve maintenant des deals de très bonne intensité un peu partout sur chaque agglomération moyenne. » (OFAST, Nord, 2024)

D'ailleurs, certains consommateurs ont l'impression que la cocaïne est davantage disponible que le cannabis :

« Si tu veux, en cinq minutes, je te ramène un gramme de cocaïne. Et par contre, il me faudra peut-être deux heures pour te ramener un joint. » (Usager de cocaïne, la quarantaine, Bassin minier)

« Aujourd'hui, on arrive plus à trouver de la cocaïne et de l'héroïne que du shit ou de la beuh à [commune de moins de 8 000 habitants de la Somme]. » (Usagère de cocaïne et d'héroïne, 29 ans, Somme)

Des vendeurs de la MEL organisent les points de deal dans certains de ces territoires, notamment ceux du Nord, du Pas-de-Calais ou encore de la Somme, comme a pu le décrire la presse à plusieurs reprises en 2024 et en 2025 (Armand, 2024 ; Ghu, 2025 ; Lecardonnel, 2025a ; Poulain, 2025). Ces dealers vont s'implanter dans les communes avoisinantes ou plus éloignées afin d'étendre leur marché. Les derniers rapports TREND marquent aussi cette tendance avec des trafiquants qui s'approprient les logements d'usagers de drogues, souvent vulnérables, pour du trafic physique (Dutilleul, 2024) (et aussi parfois comme lieu de stockage pour de la livraison).

« Des Roubaisiens ou des Lillois qui n'hésitent pas à utiliser un dealer pour aller vendre sur le Pas-de-Calais. Mais ça, ça a toujours été. [...] Je vais prendre l'exemple de Calais. Sur Calais, il trouve une pseudo-nourrice [personne qui stocke la drogue] là-bas, le dealer va être hébergé le temps de deux ou trois nuits, lui va ramener l'héro. Il va distribuer l'héro. En échange, la pseudo-nourrice aura une dose gratuite et puis, ensuite, il va revenir et il va faire ça toutes les semaines ou tous les quinze jours. » (Police nationale, Lille)

Des organisations locales se structurent aussi comme points de deal physiques (impliquant plusieurs personnes, mais de manière moins pyramidale qu'à Lille par exemple).

« Je fais des permanences au milieu de la campagne à [commune de moins de 7 000 habitants de l'Oise] et, il y a quelques années, on ne voyait pas beaucoup de crack et, aujourd'hui, ça a pris beaucoup de place. [...] Il y avait beaucoup d'héro avant. Maintenant, même dans des villes comme [nom de la même commune] qui sont vraiment au milieu de la campagne, on en trouve [de la cocaïne]. Avant, quand je les interrogeais [les usagers], ils allaient sur Compiègne, Beauvais. Maintenant, ils sortent même plus de [nom de la même commune] pour se fournir. [...] Il y a des points de deal. » (Infirmière en CSAPA, Oise)

Des professionnels observent directement des transactions lors de maraudes, de permanences délocalisées, voire depuis leur domicile :

« Au coin de ma rue [d'une commune de moins de 7 000 habitants], il y en a un qui deale de sa fenêtre, c'est connu. [...] Je le vois en train de passer les pochons de ma fenêtre. Plutôt cannabis et héro a priori. » (Infirmière en CSAPA, Oise)

« On a des scènes de deal un peu partout en centre-ville [d'une ville de 40 000 habitants environ], en périphérie, dans les quartiers, juste là derrière, il y a des appartements qui sont repérés. Par exemple près de [nom d'un magasin], il y a un appartement, les gens jettent la boulette carrément par la fenêtre. » (Éducateur en CAARUD, Bassin minier)

Il est courant que ces points de deal soient éphémères et mobiles, d'un appartement à un autre, d'un immeuble à un autre, d'un espace public à un autre. Les vendeurs se réadaptent au rythme des interventions policières. Par ailleurs, ils peuvent être usagers-revendeurs. Un trafic d'héroïne mené par une seule personne dans une commune de moins de 8 000 habitants de la Somme a ainsi été décrit par la presse locale (Lecardonnel, 2025b). Dans ce cas, des acteurs interrogés notent des prix de vente plus élevés.

« Plus c'est loin du point de deal principal, de Lille, plus ça va être cher [la cocaïne], parce que les personnes qui vont revendre sur [commune de moins de 3 500 habitants du Pas-de-Calais] vont se prendre leur com [commission]. » (Intervenante en CAARUD, Pas-de-Calais, 2024)

Quelques témoignages rapportent de la vente de cocaïne en centre-ville par démarchage direct, pour cibler des usagers faisant la manche ou les terrasses de café, comme dans des villes de 30 000 à 40 000 habitants du Bassin minier.

Le fractionnement des doses de cocaïne vendues : une pratique standardisée dans toute la région

Les points de deal se sont complètement adaptés aux usagers les plus précaires, qui constituent leur clientèle principale, en fractionnant les quantités vendues, lesquelles sont inférieures à un gramme. Ce constat est particulièrement vrai dans les grandes villes de la région, comme Lille, Roubaix ou Amiens. Il l'est aussi dans les villes de plus petite taille, comme Compiègne, Creil, Lens, Douai, Valenciennes, Maubeuge ou encore Saint-Quentin.

Les forces de l'ordre et les usagers de drogues témoignent de la place importante des doses de cocaïne à « 10 € » (environ 0,2 gramme), surtout pour les points de vente de la MEL, sans indications concernant la quantité. Cela permet aux consommateurs de réunir plus aisément les sommes d'argent pour se procurer le produit. Néanmoins, cette adaptation des trafics revêt un caractère incitatif qui peut amplifier la compulsivité et la chronicité des usages. D'ailleurs, des usagers s'installent près des zones de deal et éprouvent des difficultés à s'en extirper.

« Sur des points deal, on peut retrouver des ventes de coke de 0,2 gramme, 0,3 gramme. [...] Ils se sont adaptés et font des boulettes à 10 € avec 0,2 gramme dedans. » (Police nationale, Lille)

« Le plus intelligent ici, c'est celui qui a inventé le 10 € de coke. Avant, c'étaient des demis, c'étaient des grammes, c'était cher, la coke. » (Usager de cocaïne basée de 50 ans en situation de grande précarité, Lille)

Dans certains points de deal, les trafiquants ne conditionnent plus la cocaïne qu'en pochons de 10 €.

« Maintenant tout le monde achète des 10, il n'y a plus de demis. Même à [zone de deal], ils mettent des 10. [...] Et, en fait, les vrais demis, faut les commander à la [point de deal précis]. » (Usager de cocaïne basée de 40 ans en situation de grande précarité, Lille)

Selon les usagers et les saisies des forces de l'ordre, des « 20 € » sont aussi souvent vendus pour environ 0,4 gramme de cocaïne. Des consommateurs de la métropole lilloise, mais aussi en dehors, comme dans le Bassin minier, signalent de la vente de cocaïne à 5 € (soit une taffe ou deux après transformation en cocaïne basée¹⁰). Ces petites doses se vendent en points de deal ou de manière plus informelle (par exemple entre usagers).

Dans l'Oise, ce fractionnement de la cocaïne est moins fréquent, l'achat se faisant par gramme ou demi-gramme. Cela s'explique sans doute en partie par la présence d'un marché de crack pérenne et organisé. Les vendeurs proposent des galettes à 20 € (entre trois et six taffes), voire à 10 €. Selon les données collectées auprès des usagers du secteur, le crack est en général vendu plus cher que la cocaïne, parfois près du double si on le rapporte au gramme. Certains alternent entre cocaïne poudre (qu'ils vont ensuite baser) et crack selon les ressources du moment (notamment la capacité ou non à réunir suffisamment d'argent pour acheter des demi-grammes ou des grammes de cocaïne poudre) et la situation (comme l'accès ou non à un espace de tranquillité pour baser la cocaïne).

Enfin, certains vendeurs facilitent l'achat de petites quantités en acceptant les pièces de monnaie et même un montant légèrement inférieur au prix annoncé (un peu moins de 10 € pour l'achat d'un 10 €). Les forces de l'ordre interrogées signalent des saisies de plusieurs kilos de pièces de monnaie dans certains points de vente, en particulier en MEL. Néanmoins, d'autres vendeurs refusent. Les usagers doivent alors trouver des solutions pour convertir leurs pièces en un billet après leur session de manche. Ils demandent le change chez un commerçant ou passent par des distributeurs de boissons et de nourriture (ils mettent par exemple 11 € pour récupérer un billet de 10 €), etc.

10. La cocaïne basée s'obtient par un procédé chimique transformant la cocaïne, achetée sous sa forme chlorhydrate (poudre), en caillou/galette que l'on peut fumer à l'aide d'une pipe. La transformation s'opère en mélangeant la cocaïne à de l'ammoniaque ou du bicarbonate. Le terme « cocaïne basée » est utilisé pour désigner le produit lorsqu'il est basé par les usagers eux-mêmes, celui de « crack » est réservé pour désigner le même produit, mais vendu déjà sous sa forme solide.

Les prix des principales drogues à Lille et en région Hauts-de-France

Produit		Prix	Commentaire
Cannabis	Herbe	Prix courant : 8-10 € Prix bas : 6 € Prix haut : 10 €	Le prix est dégressif si achat en quantité.
	Résine	Prix courant : 5-10 € Prix bas : 2,50 € Prix haut : 15 €	Le prix est dégressif si achat en quantité.
Cocaïne		Prix courant : 50 € Prix bas : 30 € Prix haut : 90 €	Le prix courant oscille entre 40 et 60 € le gramme. Les usagers les plus précaires achètent la cocaïne de manière fractionnée : 0,2/0,4/0,5 g (dès 5 € dans certains points de deal). Les prix bas correspondent à des achats en quantité. Les prix hauts correspondent à des achats en dehors des grandes agglomérations. Dans l'Oise, des galettes de crack sont vendues pour 10 et 20 €.
MDMA/ ecstasy	Comprimé	Prix courant : 10 € Prix bas : 3 € Prix haut : 20 €	Les prix sont rapidement dégressifs si achat en quantité.
Amphétamine/speed		Prix courant : - Prix bas : +/- 2 € Prix haut : 30 €	Peu de données. Les prix sont rapidement dégressifs si achat en quantité.
Kétamine		Prix courant : 20-30 € Prix bas : 11 € Prix haut : 30 €	Les prix sont variables selon les espaces fréquentés, le réseau d'interconnaissance, la disponibilité du produit, les quantités achetées, etc.
Cathinones		Prix courant : 20-30 € Prix bas : 10 € Prix haut : 40 €	Il s'agit ici des prix de revente sur le marché physique. Les molécules vendues peuvent être variables. Les prix sont nettement inférieurs si achat en quantité sur Internet.
Cannabinoïdes de synthèse		Prix courant : 10 € la fiole de 10 ml Prix bas : 5 € Prix haut : 20 €	Vendus sous des appellations commerciales telles que PTC (Pète ton crâne), Buddha Blue ou Spleen.
Héroïne		Prix courant : 10-20 € Prix bas : 8 € Prix haut : 30 €	Le prix courant oscille entre 10 et 20 € le gramme selon la qualité supposée. L'héroïne se vend aussi de manière fractionnée (0,2/0,5 g).
Médicaments opioïdes revendus	Méthadone	Fourchette de prix : 10-20 € (plaquette de 7 gélules)	Les prix sont très variables selon la situation de l'acheteur, la disponibilité et le dosage des gélules. L'achat à l'unité est possible (quelques euros la gélule).
	BHD (Subutex®)	Fourchette de prix : 10-20 € (plaquette de 7 comprimés)	Les prix sont très variables selon la situation de l'acheteur, la disponibilité et le dosage des comprimés. L'achat à l'unité est possible (quelques euros le comprimé).

Prix en euros, pour un gramme sauf mention contraire. Des prix sont rapportés pour d'autres substances, notamment des médicaments comme certaines benzodiazépines, mais leur faible nombre ne permet pas d'établir un prix courant (prix le plus fréquemment rapporté).

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES DE LA MARGINALITÉ URBAINE

Des usages de cocaïne basée qui ne faiblissent pas

Des profils de consommateurs, des motivations d'usage et des conséquences multiples

Les usages de cocaïne basée constituent en 2025 la tendance majeure concernant les consommations de drogues des personnes en situation de grande précarité (vivant à la rue, en squat ou en foyer d'hébergement). Cette évolution progressive depuis le milieu des années 2010 concerne des hommes et des femmes (même si elles sont minoritaires) d'âges variés. Pour certains, dont les plus jeunes, la cocaïne basée est le premier produit consommé (hors cannabis). Le sans-abrisme ou la fréquentation des services d'hébergement marquent généralement la rencontre avec des usagers de cocaïne basée.

« La cocaïne basée, on la retrouve un peu à tous les stades. Ça va du type de 40 ans qui a 20 ans de rue au jeune consommateur. [...] On voit des jeunes de 18-20 ans qui attaquent direct sur ce qui est un peu le pire du pire, la cocaïne basée. [...] Les gars à la rue, le premier produit qu'on leur propose, c'est directement de la coke basée. [...] Il y a aussi toute une génération d'héroïnomanes qui est décédée et, là, il y a une nouvelle génération de consommateurs qui arrive directement dans la coke. » (Samu social, Amiens)

« Le crack, j'ai commencé il y a deux ans quand je me suis retrouvé à la rue et que je dormais au [nom du foyer]. [...] Avant, je n'avais jamais pris ni cocaïne ni crack. C'est quelqu'un [du foyer] qui m'en a proposé. [...] On était posés dans un parc, il m'a proposé une taffe. Moi, j'ai dit "Ouais, allez" pour essayer. Je ne connaissais même pas les effets de ce produit. J'ai eu de la curiosité, comme plus jeune avec le cannabis et l'héroïne. Je l'ai fait et j'ai adhéré. J'aime ce coup de boost que ça te met d'un coup. » (Usager de cocaïne basée et d'alcool de 43 ans, salarié à temps partiel, sans logement fixe, Compiègne)

Les effets recherchés sont multiples : se sentir bien, s'évader, ressentir le « flash » de quelques secondes après la première taffe (associée au bien-être), lutter contre la dépression, faire face à des traumatismes multiples, anesthésier des douleurs physiques, survivre à la rue, etc.

« Je n'aimais pas le crack et, aujourd'hui, il n'y a que ça ! Je fume du crack juste pour la première taffe, ça m'ouvre l'esprit, je ne sens plus mes douleurs, parce que j'ai des problèmes de santé qui me font souffrir. [...] Je préfère consommer seul, parce que les gens ne sont pas sociables et, moi, j'aime discuter. Seul quand je fume, je lis, j'apprends, ça booste mon esprit. » (Usager de cocaïne basée de 55 ans en situation de grande précarité, agglomération creilloise)

« La cocaïne [basée], c'est arrivé après un sevrage d'héroïne vers 27-28 ans. C'était une proposition de gens que je connaissais en soirée, ça avait l'air de les rendre si bien que j'ai essayé. [...] J'ai aimé le petit étourdissement et cette absence d'être dans le concret, dans le réel. Bon, après, j'ai eu mal au crâne, mais on est ailleurs, on n'y pense plus. Du coup, à chaque fois, on recherche ça, ce petit moment d'égarement, d'absence de tout. » (Usagère de cocaïne basée de 46 ans, en situation de grande précarité, Compiègne)

Le souhait d'arrêter ou de diminuer les usages d'héroïne est aussi une motivation récurrente.

« La cocaïne [basée], ça fait sept ans à peu près, sept ou huit ans. Ça m'a aidée à arrêter l'héroïne. [...] J'ai goûté avec des connaissances et j'ai vu qu'en consommant de la cocaïne, je diminuais l'héroïne. Et j'ai arrêté l'héroïne. » (Usagère de cocaïne basée de 33 ans, vit actuellement en squat, Amiens)

La tendance est marquée par un raccourcissement des cycles de consommation (allers-retours perpétuels entre la zone de manche, le point d'approvisionnement, le CAARUD pour obtenir des pipes et le lieu de consommation). Le caractère cyclique de ces usages est favorisé par l'effet intense et fugace du produit, mais aussi par les transformations de l'offre, avec notamment le fractionnement des doses vendues (inférieures à un gramme), qu'il s'agisse de cocaïne poudre ou, à la marge, de crack (principalement à Compiègne). Cette tendance est aussi caractérisée par des polyconsommations, en particulier pour contrer les effets négatifs de la cocaïne basée : usages

d'héroïne, de benzodiazépines ou encore d'alcool pour gérer les « descentes » (phases de mal-être qui suivent la disparition des effets du produit), pour trouver le sommeil ou pour gérer les cravings (envies irréprouvables de consommer). Certains se tournent temporairement aussi vers ces produits par opportunisme, faute d'argent pour acheter de la cocaïne. En région, des consommateurs alternent avec l'injection de cocaïne chlorhydrate pour des effets de plus longue durée. Des professionnels constatent cependant que certains usagers ne consomment que de la cocaïne basée.

« Il y a quand même toute une part du public "cocaïne basée" qui ne consomme pas une goutte d'alcool. 100 % de leurs revenus sont dédiés à la coke. » (Samu social, Amiens)

Les usages de cocaïne basée sont particulièrement visibles dans les scènes de regroupement lilloises situées dans l'espace public (voir partie suivante). En dehors, les observations recueillies confirment une visibilité importante des consommateurs et consommatrices de cocaïne basée dans les grandes villes de la région (que ce soit dans la rue, le métro, les parkings souterrains, les ensembles d'habitation, les CAARUD, etc.).

Au-delà des personnes en situation de grande précarité, d'autres profils sont concernés par les usages de cocaïne basée : d'anciens consommateurs d'opioïdes, sous substitution depuis de longues années et relativement réinsérés, des travailleuses du sexe, des personnes logées mais avec une activité professionnelle précaire ou vivant des minimas sociaux, ou encore des personnes plus favorisées et stabilisées sur le plan socio-économique qui ont généralement découvert la cocaïne en la sniffant. Ces dernières se rendent en CAARUD pour récupérer des pipes en verre, par exemple le vendredi pour le week-end, ou en services de soins pour être accompagnées à la suite de l'apparition de difficultés. Dans ce cas, l'usage intervient régulièrement pour satisfaire des exigences professionnelles ou, au contraire, pour les évacuer, s'évader, etc. Pour quelques-unes, le travail permet aussi de réguler les consommations de cocaïne basée, de les circonscrire.

« On a quand même des personnes insérées qui consomment du crack [...] dans les grosses usines en 3x8 ou de nuit pour garder le rythme. » (Éducatrice en CSAPA, Bassin minier)

« Avant les vacances d'été, le matin, il y en avait deux-trois. [...] C'est des mecs qui bossaient sur les chantiers, ils arrivaient en habits de travail, chaussures d'ouvriers, mais tu les voyais venir récupérer du matos pour fumer [la cocaïne]. Sur le créneau 6-7 heures du mat. Ils allaient enchaîner direct sur le taf. » (Intervenant en CAARUD, MEL)

Beaucoup d'usagers plus insérés s'initient à la cocaïne basée au cours de soirées entre amis ou encore, dans une moindre mesure, en free-parties.

« Au début, je sniffais, comme l'héro. [...] J'ai commencé à fumer la cocaïne il y a seulement deux-trois ans. Dans une soirée avec des potes, au lieu de sniffer, bah, ils ont fumé. C'était dans un contexte habituel avec des amis en soirée. Ils m'ont dit que c'était du crack. [...] Le crack me fait penser à rien, ça m'évite de broyer du noir, je m'évade. » (Usager de cocaïne basée de 61 ans, inséré socio-professionnellement, agglomération creilloise)

« Mes consommations, c'est toujours avec les mêmes personnes, mes copains de teufs [free-parties]. Au départ, on sniffait la coke, puis on a trouvé des gens en teuf qui la basaient devant nous et on a voulu essayer. [...] Y en a pas mal qui fument quand même en teuf. Comme il fallait qu'on base avec l'ammo [ammoniaque], on allait toujours se poser dans la voiture et on fumait dans la voiture. On ne fumait jamais devant quelqu'un en teuf. Après un certain temps, la fume, ça a dépassé les week-ends. C'était tous les jours. Puis j'ai arrêté les teufs. Du coup, j'allais en chercher sur Compiègne. Du crack déjà fait. » (Usager de cocaïne basée de 42 ans, logé, actuellement au chômage, agglomération creilloise)

Les consommations de cocaïne basée sont à rapprocher de conséquences socio-sanitaires spécifiques. Les acteurs interrogés évoquent des cas réguliers de surdoses (bourdonnements, saignements de nez, tachycardies, convulsions, etc.). Ils insistent sur la détérioration rapide de l'état psychique associée à l'addiction, au grand manque de sommeil, à des épisodes paranoïaques ou encore à des délires de parasitose (impression d'avoir des parasites sous la peau). À ce propos, un comportement récurrent et fréquemment stigmatisé suit certaines longues sessions de consommation, où beaucoup se mettent à « faire la poule » :

« Tu connais le syndrome de la poule ? C'est un truc de malade, je le fais chez moi. Quand je fume, j'ai l'impression qu'il y en a [des cailloux de cocaïne basée] qui tombent partout. Je sais que je ne trouverai rien, mais je retourne tout là-dedans. Pour descendre et me calmer, je fume un joint et, une fois calmée, je range tout pendant deux heures. » (Usagère de cocaïne basée de 37 ans, sans emploi, en logement, Compiègne)

Les acteurs interrogés évoquent aussi une détérioration de l'état physique, avec de la dénutrition, des troubles respiratoires et des infections pulmonaires, des problèmes dentaires, des lésions labiales liées à l'utilisation de la pipe ou encore des lésions cutanées de grattage. Par ailleurs, les demandes de soins (dont celles des plus précaires) se heurtent à des seuils d'exigence élevés dans les services spécialisés (délais de rendez-vous de plusieurs semaines, souvent plusieurs mois en CSAPA, places limitées pour les consommateurs de cocaïne basée en sevrage ou en post-cures, manque de services dédiés en dehors des grandes agglomérations ou encore nécessité de fournir un courrier d'adressage, une lettre de motivation, etc.). De surcroît, la demande initiale de nombreux consommateurs de cocaïne basée qui se rendent en CSAPA n'est paradoxalement pas toujours liée à cette addiction. Ils viennent pour accéder à un traitement de substitution eu égard à leurs coconsommations d'héroïne, pour un suivi alcool, etc. L'absence d'un traitement de substitution à la cocaïne joue sans doute pour beaucoup.

« Moi, je n'ai pas de demande de crack pur, c'est toujours associé. [...] Des personnes qui arrivent à s'inscrire durablement dans le soin uniquement sur du crack, il n'y en a pas. Enfin, je n'en ai pas connaissance. Qui ferait une demande de soins et qui resterait dans les soins uniquement pour du crack ? Non. Il y a toujours, quasiment toujours, TSO [traitement de substitution aux opiacés] ou alcool associé. [...] Ils viennent généralement pour une demande de stabilisation au niveau du TSO, éventuellement un appui sur l'alcool. Ils n'ont pas forcément de demande d'emblée sur la cocaïne. Ils disent "Je veux d'abord régler ça, on verra la cocaïne plus tard." Il faut attendre longtemps avant qu'émerge un projet de soins par rapport à la cocaïne. [...] Certains ont déjà essayé des soins par rapport à la cocaïne. Je pense qu'ils ont conscience que, globalement, on n'a pas grand-chose à leur proposer. » (Médecin en CSAPA, MEL)

« La plupart ne viennent pas forcément dans l'esprit de "Je veux arrêter le crack", c'est "Je veux arrêter l'héro, je veux ralentir l'alcool", mais le crack reste sans demande particulière. » (Éducatrice en CSAPA, Oise)

Enfin, beaucoup de consommateurs de cocaïne basée voient leur situation sociale et économique se précariser : échanges economico-sexuels, manche, petite délinquance ou trafic de drogues pour financer la consommation de cocaïne, non-recours aux droits sociaux (en premier lieu le revenu de solidarité active – RSA), endettement, perte de logement, incarcérations régulières, etc.

Des difficultés pour réduire les risques associés aux usages de cocaïne basée

L'usage de cocaïne basée pose plusieurs défis en matière de réduction des risques et des dommages. Les acteurs du soin et, en particulier, de la réduction des risques et des dommages notent toujours des résistances à l'adoption du bicarbonate pour baser la cocaïne. Le remplacement de l'ammoniaque par le bicarbonate est un axe de travail et un sujet de santé pour de nombreux professionnels. Les CAARUD distribuent désormais du bicarbonate préconditionné et dispensent des conseils pratiques. En région, plusieurs consommateurs s'y essaient chaque année et constatent des effets positifs sur leur état pulmonaire. Néanmoins, la pratique nécessite un apprentissage spécifique qui en freine encore beaucoup d'autres, surtout ceux qui vivent à la rue (environnement inadapté, urgence du quotidien, etc.). Ils redoutent la technicité du geste et de gâcher leur produit. De plus, l'appétence pour l'odeur, l'effet et la sensation en gorge associés à l'ammoniaque restent prégnants dans les discours des consommateurs. De plus, quelques-uns ont des représentations reliées au bicarbonate qui freinent son adoption. Par exemple, ils craignent que le bicarbonate accentue leur dépendance par une forme de « purification » du produit ou pensent que la cocaïne vendue est déjà coupée au bicarbonate (tous les deux sont des poudres blanches).

En 2025, des professionnels et des usagers témoignent de la vente d'ammoniaque en petites quantités dans plusieurs épiceries des quartiers populaires de Lille, ce qui favorise aussi son emploi au détriment du bicarbonate. Les usagers amènent leur propre bouteille en plastique pour récupérer un fond d'ammoniaque (pour 1 ou 2 €). Ce mode d'achat est pratique et discret. Il évite de devoir transporter une grosse quantité d'ammoniaque dans une bouteille voyante et un peu plus chère.

Les intervenants spécialisés constatent encore des ingestions accidentelles d'ammoniaque. Beaucoup de personnes consommatrices en situation de grande précarité transvasent l'ammoniaque dans des contenants plus pratiques et moins voyants (bouteille en plastique, flacon de méthadone, etc.). Leur utilisation entraîne des confusions et des accidents parfois très graves. Certains CAARUD développent des flyers, des protocoles et des contenants adaptés pour tenter de prévenir ce risque. En outre, les acteurs interrogés relèvent des aspersions d'ammoniaque lors de conflits entre usagers de drogues vivant à la rue ou pour se défendre.

« C'est un sacré moyen de défense aussi. [...] Pas mal de nanas qu'on connaît, qui peuvent être parfois cernées par des gens qui aimeraient bien profiter d'elles. Ce sont des nanas qui ne se laissent pas faire, heureusement. Et c'est un moyen de défense aussi de sortir la bouteille [d'ammoniaque]. » (Intervenant en CAARUD, Lille)

Les services spécialisés rencontrent des difficultés budgétaires pour couvrir les besoins en matériel de consommation. Ils sont contraints de limiter la distribution de pipes en verre et de grilles (servant à la filtration, elles s'insèrent dans la pipe et permettent de poser le caillou de cocaïne basée). Au moins en partie pour ces raisons, les pipes (et les grilles) se revendent dans certains points de deal ou entre personnes usagères, même quand elles ont déjà été utilisées (prix variables, souvent quelques euros et quelquefois jusqu'à 10 €, par exemple la nuit, le dimanche ou dans certaines petites villes de la région qui ne disposent pas de CAARUD ni de CSAPA). Elles peuvent aussi être remplacées par des pipes artisanales (fabriquées, par exemple, à partir d'une bouteille en plastique, d'une canette) ou, plus récemment, par des pipes en métal coudées achetées en bureau de tabac (aussi employées pour la consommation de cannabis) (photos ci-dessous). Dans ce dernier cas, des grilles artisanales sont fabriquées avec des filaments en inox (à partir d'éponges Spontex par exemple). Ces pipes en métal sont utilisées (de manière marginale) par des usagers de cocaïne basée qui ne connaissent pas les CAARUD ni les autres dispositifs d'accompagnement (tels que des profils de personnes plus insérées), par des usagers très précaires des grandes villes pour leur résistance (en complément des pipes en verre) ou encore par des consommateurs de certaines villes éloignées des services de réduction des risques et des dommages (à ce propos, l'encadré ci-dessous met en évidence la plus-value en matière de réduction des risques et des dommages et de mieux-être associée à l'ouverture d'une nouvelle antenne du CAARUD isarien à Compiègne).

Ces modes d'obtention du matériel d'inhalation peuvent contribuer à éloigner les personnes usagères des dispositifs spécialisés, à freiner l'action des professionnels et à accentuer les risques et les dommages corrélés aux usages. Par exemple, le risque de transmission de l'hépatite C en cas de partage de pipes est accru (du fait des microlésions labiales provoquées par l'utilisation répétée des pipes chauffées).

Illustration 2. Pipes en métal (à gauche) et artisanale (à droite)



Sources : coordination TREND

Une nouvelle antenne du CAARUD isarien à Compiègne

L'Oise ne dispose que d'un CAARUD, situé à Montataire. Si les professionnels proposent des permanences en CSAPA et des maraudes au sein des principales villes du département, le manque de lieux fixes dédiés à la réduction des risques et des dommages freine parfois leurs interventions. En 2025, une antenne a vu le jour à Compiègne. Depuis son ouverture, dans cette ville par ailleurs concernée par le trafic de crack, les professionnels observent des effets positifs significatifs. Alors même qu'ils y maraudaient depuis de longues années, ils rencontrent beaucoup de nouveaux consommateurs (principalement de cocaïne basée). La distribution du matériel de réduction des risques et des dommages est facilitée et le suivi ne se limite plus à cette action. Ainsi, beaucoup commencent à prendre soin d'eux de manière plus globale : ils se douchent, récupèrent des vêtements propres, mangent, se reposent et soignent des plaies.

« Tu as des gens qui ne mangeaient jamais. Tu as des gens qui ne se posaient jamais ou qui buvaient toute la journée et qui se disent : « Putain, ça fait cinq heures que je suis là, je n'ai pas bu une canette, je ne suis pas allé consommer. » Et c'est ce qu'on voulait à la base. C'est vraiment ce qui fonctionne. Ça change les comportements des gens. Comme quoi, quand tu proposes même aux gens qui fument du crack, même aux gens très précaires, un endroit où ils peuvent souffler, se marrer, parce qu'on rigole bien, être écouté, se laver, manger, des trucs tout simples, eh ben, ça fonctionne très bien. » (Éducatrice en CAARUD, Oise)

D'autres entament des démarches administratives (dossier CAF, MDPH, création d'un compte bancaire, etc.), des demandes d'hébergement ou des demandes de soins (médecine générale et spécialisée, sevrage, post-cure, etc.). Tout est facilité par la possibilité de réfléchir posément, d'avoir accès aux outils numériques et d'accompagner physiquement les usagers lors de leurs différents rendez-vous.

« En maraude, on les voit, on leur donne leur matos. S'il y a dix personnes qui attendent dehors, on ne peut pas prendre ce temps-là. Là, voilà, ils viennent un après-midi, ils se posent. On peut vraiment discuter de leurs conditions de vie, de leurs papiers, de ce qu'on peut faire pour eux. [...] Depuis février, on a vraiment avancé sur des dossiers qui étaient stagnants. [...] On est très bien placés pour pousser les démarches administratives. C'est chouette. Il y a plein de gens qui ont vu leur situation changer depuis février. C'est très positif. » (Éducatrice en CAARUD, Oise)

« Des fois, ça part de choses très banales. « Tiens, tu peux regarder ? Je me suis brûlé ou j'ai une coupure. » On arrive tout doucement à aller un peu plus loin. Alors qu'au camion, des fois, quand il y en a dix, c'est survolé, on fait le soin et on n'a pas le temps d'aller pousser la discussion. [...] On commence même à proposer tout doucement des accompagnements sur des prises de rendez-vous [médicaux]. » (Infirmière en CAARUD, Oise)

Les intervenants du local notent également que les usagers s'investissent dans des activités ludiques. Cela montre que les caractéristiques chimiques du produit ne suffisent pas à expliquer la dépendance et la centration sur le produit, le contexte jouant pour beaucoup.

« On arrive même à faire des jeux de société avec des mecs qui sont quand même censés être dehors en train de marcher toute la journée, de boire et de fumer toute la journée. Et les types, ils restent pendant quatre heures parce qu'ils ont envie de faire un jeu avec nous et qu'on se marre. [...] On a fait une expo de dessins. Ils ont tous joué le jeu, ils ont fait des photos, des dessins, des poèmes. Je veux dire, ça fonctionne, quoi. » (Intervenante en CAARUD, Oise)

Des techniques de majoration ou de rationalisation des effets de la cocaïne basée

Pour obtenir les effets recherchés, certains usagers de cocaïne basée adoptent des pratiques spécifiques de consommation. Pour majorer les effets, ils vont avoir tendance à préparer un plus gros caillou ou plusieurs petits qu'ils superposent. Ils vont essayer de chauffer au maximum le caillou pour pouvoir aspirer des taffes importantes, voire une seule très importante (jusqu'à, même si c'est rare, consommer près d'un demi-gramme de cocaïne basée en une seule bouffée).

« Moi, je fais une taffe avec un demi [un demi-gramme de cocaïne]. Un 10 balles, je ne ressens rien. [...] Je mets un demi-complet, je mets tout. Et en fait j'aspire tout doucement, je fais des relances, j'aspire tout doucement, j'attends d'avoir les bourdonnements d'oreilles et je suis scotchée pendant une heure. [...] En fait, moi, ce que je fais, c'est plus fort qu'un shoot [consommation de cocaïne en injection]. Je me suis shootée une fois la même chose, de la même bonbonne [du même lot de cocaïne]. [...] Ce que je fais, c'est cent fois plus fort. Ça n'a rien à voir avec un shoot. » (Usagère de cocaïne basée en situation de grande précarité, la quarantaine, MEL)

À ce propos, un usager évoque ce qu'il appelle « l'autoroute » ou « le parpaing ». Il prend plusieurs taffes et garde la fumée le plus longtemps possible. D'autres, de manière marginale, vont mélanger le caillou de cocaïne basée avec des boissons, par exemple de l'alcool, à la fin de la préparation de manière à l'imbiber pour majorer les effets et/ou modifier le goût.

« Il y en a qui me disent qu'ils font une cuisine au rhum ou au whisky pour avoir du goût. C'est très ponctuel. [...] Pour atténuer le goût de l'ammo [ammoniaque]. [...] Une autre dame aussi, avec du Coca. Je l'ai déjà entendu. Tu rechauffes un peu avec le Coca, ça donne un petit goût caramel. » (Éducatrice en CAARUD, Lille)

À l'inverse, des usagers rationalisent la consommation, tentent de la faire durer, de l'adoucir. Ils ont recours à de l'aluminium pour consommer plus doucement, de la même manière que pour fumer l'héroïne (en « chassant le dragon »). Ils déposent le caillou sur une feuille et chauffent dessous pour créer des émanations de fumée. Un intervenant évoque aussi le cas d'une consommatrice qui utilise une chicha pour rendre l'inhalation plus douce. D'ailleurs, plusieurs consommateurs préfèrent les pipes plus fines qui laissent entrer moins de fumée. Ces profils de consommateurs ont tendance à être moins dans la compulsivité. Ils cherchent davantage à réguler leurs consommations.

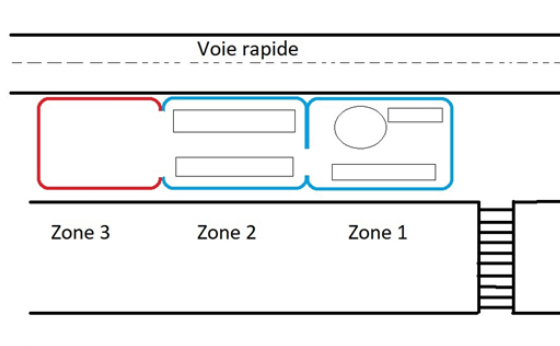
Enfin, beaucoup évoquent aussi des sessions de consommation décevantes. Certains parlent de « rendez-vous manqués avec la montée », selon un intervenant interrogé. Il s'agit souvent d'un contexte défavorable, par exemple trop de monde, trop de consommateurs autour qui oppressent la personne, d'une consommation réalisée dans l'urgence ou encore d'une « mauvaise » aspiration de la fumée.

Des lieux de regroupement, de consommations et de deal dans l'espace public lillois

Depuis plusieurs années, TREND documente les scènes de consommations situées dans l'espace public lillois. Le village de fortune de la friche Saint-Sauveur, construit dès 2019, a été le lieu de consommations, de deal, de proxénétisme et de violences sexuelles pendant quelques années. Démantelé en 2023, le campement s'est déplacé vers d'autres lieux proches des gares de Lille. Tout d'abord, au sein du parc Matisse, puis dans deux lieux enclavés, toujours à proximité des gares. Ces espaces sont décrits dans le Rapport TREND 2024.

Après leurs fermetures successives, les acteurs de ces espaces se sont déplacés dans un autre parc, proche du casino de Lille, emportant avec eux des bâches, des palettes, des tables et des divans de récupération pour s'y installer. L'espace, occupé par les consommateurs de drogues, y était alors relativement circonscrit, avec une capacité d'accueil d'une quinzaine de personnes. Le lieu était composé de trois zones (voir schéma 1 ci-dessous), dont certaines plus difficilement accessibles. La zone 1 du squat, plus ou moins à ciel ouvert, permettait de surveiller les passages sur le chemin surplombant l'installation. La zone 2 était composée de longs divans de chaque côté, où les personnes s'installaient. La zone 3 était inaccessible et invisible. Le campement s'est néanmoins déplacé dans le parc à la suite d'une destruction partielle du lieu (photo ci-dessous) et pour être le moins visible possible.

Schéma 1. Campement dans un parc lillois



Source : responsable d'observation TREND

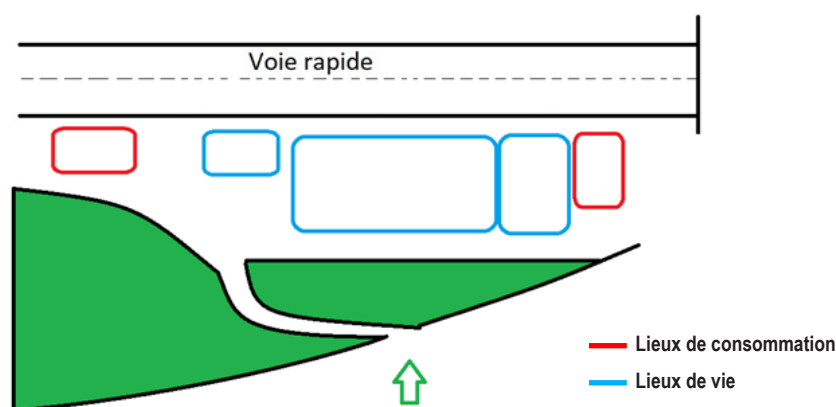
Illustration 3. Destruction partielle de l'installation



Source : responsable d'observation TREND

Dans ce nouveau campement, les premiers abris (composés de canapés, de bâches, de parasols et autres toiles de tente) étaient accessibles et réservés à la vente (avec des transactions directement sur le lieu) ainsi qu'à la consommation de drogues (voir schéma 2 ci-dessous). L'entrée était occupée par celui ou ceux qui géraient le lieu. Une cloison séparait, là aussi, la fin du campement (qui semblait abriter une tente). L'essentiel des usages se caractérisait par le recours aux pipes en verre pour fumer de la cocaïne basée. Le peu de personnes qui injectaient semblaient faire l'objet d'une stigmatisation. Quelques femmes et beaucoup d'hommes (sans abri, en hébergement ou en logement, exilés, etc.) s'y rendaient pour acheter, consommer et se reposer. L'espace a été démantelé au cours de l'année 2025. La végétation qui l'entourait était alors fortement dégradée (photos ci-dessous).

Schéma 2. Déplacement du campement



Source : responsable d'observation TREND

Illustration 4. Fermeture de la deuxième installation par la municipalité



Source : responsable d'observation TREND

Le campement s'est ensuite déplacé non loin, vers une sortie d'autoroute. Composé, là aussi, de végétation, de bâches, de palettes et de tentes, il est capable d'accueillir au moins quinze à vingt personnes. Par ailleurs, il est bordé par l'autoroute et un mur, ce qui le rend relativement discret. Parfois, les acteurs de la réduction des risques et des dommages et de la maraude sociale éprouvent des difficultés à y pénétrer. Par exemple, des individus récupèrent le matériel de réduction des risques et des dommages à l'extérieur, limitant ainsi le travail de distribution des professionnels. Des consommations et du deal y ont été repérés. Comme à chaque fois, le deal (tout comme le lieu) est géré par des consommateurs du campement qui bénéficient de ravitaillements au cours de la journée. Fréquemment, les ravitailleurs sont de jeunes hommes (motorisés) qui ne sont pas en situation de grande précarité ni, a priori, consommateurs de cocaïne basée ou d'héroïne. Les acteurs interrogés signalent également le recours à des échanges economico-sexuels par les femmes du campement pour financer leur consommation, avec des pratiques sexuelles pouvant être forcées et

violentes. Même si beaucoup d'entre elles ont l'expérience de la rue, du travail du sexe « structuré » et ne se laissent pas faire, leurs conditions de vie dans ces différents espaces sont généralement marquées par de graves violences sexistes et sexuelles.

Un autre espace de regroupement et de consommations perdure depuis plusieurs années, cette fois proche de points de deal d'envergure de la moitié sud de Lille. Documenté par TREND dès 2022 et situé sur une longue butte en partie cachée par de la végétation, il rassemble des usagers de drogues (femmes et hommes) qui viennent s'approvisionner dans le secteur et consommer (surtout de la cocaïne basée et de l'héroïne). Certains ne sont pas lillois et viennent des alentours, voire de villes plus éloignées. Le lieu est à proximité d'immeubles regroupant des logements sociaux. Habitants et consommateurs s'y croisent. Les acteurs interrogés y observent des vendeurs (qui sont aussi souvent des consommateurs), des guetteurs (en général de jeunes garçons du quartier, avec un turnover important), des ravitailleurs et de nombreux consommateurs qui attendent que les points de vente ouvrent. Le climat est parfois tendu et les interventions policières régulières.

« Pendant quelques heures, ils [les consommateurs] attendent. T'as l'impression que c'est les soldes. Ils sont vraiment en file indienne. [...] Quand tu vois arriver le mec ravitailleur avec son sac, sa trottinette, il est applaudi. » (Éducatrice en CAARUD)

Aussi ressemblants soient-ils, ces différents espaces sont dotés de spécificités. Certains hébergent des personnes exilées non consommatrices (notamment les plus grands), d'autres non. Certains sont le lieu de proxénétisme et d'échanges économico-sexuels, d'autres, moins propices, ne le permettent pas. Certains se doublent d'espaces de vie, d'autres sont davantage tournés vers l'usage exclusif de drogues. Certains sont adossés à des points de vente historiques, d'autres, plus proches du centre-ville, accueillent un trafic à plus petite échelle (mais pour autant structuré). Ces scènes, situées dans l'espace public (de manière plus ou moins visible), sont en tout cas le lieu de regroupements d'usagers et d'usagères de drogues, pour beaucoup en situation de grande précarité, qui s'approvisionnent et consomment sur place (en particulier de la cocaïne basée). Elles sont donc à différencier des squats, des bâtiments abandonnés, des parkings souterrains et des autres campements de fortune qui accueillent également des consommateurs de drogues (mais pas de deal structuré) et que l'on peut retrouver en MEL et ailleurs en région. Elles sont aussi à différencier des consommations visibles dans l'espace public mais relativement isolées, devant l'entrée d'un garage, d'une maison ou encore dans le métro (photos ci-dessous).

Illustration 5. Espaces de vie et/ou de consommations en MEL



Source : coordination TREND

Des usagers de drogues vulnérables mis en scène sur les réseaux sociaux

En 2025, des professionnels interrogés ont constaté la publication de vidéos sur les réseaux sociaux qui mettent en scène des personnes en situation de vulnérabilité psychique, mais aussi dans certains cas physique. Souvent connus des CAARUD et des services de soins, ces hommes et ces femmes régulièrement usagers et usagères de drogues sont filmés la plupart du temps à leur insu et parfois en échange d'argent, de produit ou de nourriture. Des vidéos les montrent dansant dans la rue, se disputant, ayant des propos incohérents, consommant ou encore répondant à une sorte de micro-trottoir. Ceux qui filment se présentent dans certains cas en « bon samaritain » (je t'aide si tu arrêtes

de consommer, tu as le choix entre de l'argent de la bière, de la nourriture, etc.). Ce phénomène est constaté à Lille, à Roubaix, à Tourcoing ou encore à Amiens. Les vidéos sont principalement publiées sur le réseau social TikTok à partir de comptes dédiés à ce type de contenus et dont le nom est, par exemple, associé à la psychiatrie et au département concerné. On peut aussi les retrouver sur Instagram de façon plus sporadique.

« C'est des vidéos qui marchent super bien. Je ne sais pas combien de milliers de vues. Après, sur TikTok, ça va beaucoup plus vite. [...] C'est le compte d'un mec qui fait vraiment ça depuis très longtemps. On peut remonter son fil d'actualité. Les vidéos, elles remontent à un ou deux ans. Il fait des mises en scène, il dit : "Si je te donne 10 €, qu'est-ce que tu es capable de faire ?" Puis, dix minutes après, il refait une autre vidéo où un de nos usagers, quelqu'un qui est nerveux, va se battre avec quelqu'un d'autre. Et c'est vraiment en plein centre-ville, devant tout le monde. Et le mec filme au lieu d'intervenir. » (Assistante sociale en CAARUD)

« J'ai vu une vidéo où justement ils filmaient une personne en manque. C'est dans une cave. Ils lui demandaient de danser pour avoir son caillou [de cocaïne basée] : "Danse pour ton caillou." Ce sont des personnes [celles qui sont filmées] qui sont repérées, qui viennent aussi dans le CAARUD. Ils sont à plusieurs [ceux qui filment], ils se moquent. Et la vidéo, elle fait le tour, elle fait le buzz. Et puis ils lui donnent son caillou et on voit dans la vidéo que la personne les remercie. » (Éducateur en CAARUD)

Dans certaines vidéos, pourtant en ligne, des personnes sont poursuivies bien qu'elles refusent de se faire filmer (jusqu'à parfois se débattre). Néanmoins, aucune plainte officielle n'est rapportée. Les personnes concernées n'ont pas toujours connaissance de ces vidéos et n'ont surtout pas les ressources pour s'y opposer. Des professionnels de CAARUD signalent les vidéos auprès des applications concernées mais se questionnent plus largement sur les poursuites judiciaires possibles vis-à-vis des comptes. D'autre part, ils sont conscients que la suppression d'un compte entraîne généralement la création d'un nouveau (voire de plusieurs).

« Il y a un mec qui venait, que je connais depuis très longtemps [...], qui avait une jambe en mauvais état, on voyait son os. Ça a duré je ne sais pas combien de temps. [...] Et, sur TikTok, tu vois [il cite plusieurs noms de comptes qui le ciblent]. Il y a eu une période où les gens le filmaient en secret, il s'injectait en public et ils le filmaient à son insu en train de s'injecter. » (Intervenant en CAARUD)

L'accès contraint au RSA comme facteur de précarisation des usagers de drogues les plus marginalisés

Le rapport 2023 montrait un durcissement des démarches administratives et des contreparties exigées pour percevoir l'allocation du revenu de solidarité active (RSA) par certains conseils départementaux. En 2025, les témoignages montrent que l'objectif gouvernemental maintenant généralisé du retour à l'emploi continue de se heurter au mode de vie des publics usagers de drogues en situation de grande précarité. La multiplication des rendez-vous à honorer, les quinze heures d'« activité » hebdomadaires, le renouvellement des interlocuteurs (référénts RSA) soumis à des exigences départementales d'efficacité ou encore la fracture numérique (accès difficile aux outils numériques, oubli des mots de passe et des adresses électroniques, etc.) complexifient l'accès au RSA. Ainsi, une partie de l'allocation est déduite en cas d'absence aux rendez-vous. Elle est même supprimée dans certains cas. Il faut alors reprendre toute la démarche depuis le début (avec absence de rétroactivité).

« Pour le RSA, maintenant, le nombre de rendez-vous auxquels tu dois te pointer, ça a augmenté de fou. C'est hyper-compliqué. [...] Au départ, ils t'enlèvent 100 € et ensuite, deuxième rendez-vous, si tu n'es pas venu, bah, ça y est, on recommence tout à zéro... » (Assistante sociale, Samu social, MEL)

« C'est compliqué, on n'a plus d'interlocuteur. Maintenant, il y a beaucoup de choses qui se font par Internet. Et parfois, quand il y a une situation qui est un peu compliquée à gérer et qu'on essaye de dépeêtrer la situation, si on téléphone à la CAF, on va tomber sur un téléphone unique. Une personne qui ne connaît pas forcément la situation. C'est rare quand on arrive à avoir quelqu'un et qu'on arrive à dépeêtrer une situation. C'est exceptionnel. » (Éducateur en CSAPA, Avesnois)

Des professionnels de l'accompagnement notent des exigences disparates entre les référents RSA. Certains sont plus souples que d'autres avec les allocataires présentant des parcours de vie et de consommations inadaptés à l'insertion professionnelle ou aux quinze heures d'activité. Néanmoins, des quotas d'insertion imposés aux professionnels, selon les départements de la Région, fragilisent de plus en plus cette souplesse.

« Ils ont un taux d'insertion par professionnel, c'est-à-dire qu'elle [une référente RSA] me disait : "Moi, je suis cool, mais par contre j'ai le moins bon taux d'insertion de [service de suivi départemental] et donc ils commencent à me taper sur les doigts. Comme je suis cool, je laisse [rater] un rendez-vous, deux rendez-vous, trois rendez-vous avant d'exclure la personne. Si une personne est exclue, elle ne fait plus partie de ta file active, donc ton taux d'insertion, il devient un peu meilleur." » (Intervenant en maraudes, Samu social, Amiens)

En outre, de nouveaux organismes sont mandatés par les départements, avec des référents RSA parfois peu formés à la compréhension des réalités des usagers de drogues très précarisés. Par ailleurs, les usagers de drogues sans domicile n'osent pas toujours partager la réalité de leur parcours par crainte d'être stigmatisés. Cela peut compromettre l'adaptation du suivi RSA. Pourtant, certains référents ont la possibilité de proposer des suivis spécifiques qui tiennent compte de la situation sociale et sanitaire des personnes (les heures d'activité sont converties en rendez-vous CSAPA par exemple).

Enfin, les usagers de cocaïne basée ont des besoins financiers plus élevés que la somme versée par la CAF (qu'ils dépensent habituellement en seulement quelques jours). Ils compensent au quotidien par la manche, la petite délinquance, la prostitution, etc. Face aux exigences administratives, beaucoup d'entre eux renoncent au RSA.

« Je pense que, dans nos suivis, 80 % n'ont pas le RSA, ils ne veulent même pas commencer les démarches. Quand j'explique tout ce qu'il va falloir faire pour l'avoir et le maintenir, ils me disent qu'ils vont continuer avec la manche. » (Infirmière, Samu social, MEL)

Des territoires en difficulté pour couvrir les besoins en traitements par agonistes opioïdes

Comme signalé dans le rapport 2023, l'absence de structures de soins délivrant des traitements par agonistes opioïdes (TAO) dans certains territoires excentrés contraint les usagers d'héroïne à se déplacer (possiblement jusque dans un autre département). Ces personnes sont rarement véhiculées et leur mobilité dépend des transports en commun, lesquels sont absents ou très limités dans certains territoires (par exemple dans le Bassin minier, l'Avesnois ou encore la Somme). À cela s'ajoute le fonctionnement des CSAPA, qui nécessite de venir tous les jours au moment de l'initialisation du traitement méthadone. De plus, les services de soins ont des files actives souvent saturées, qui rallongent les délais.

Ces mêmes territoires sont confrontés à un manque global de médecins traitants (dû en partie à des départs à la retraite non remplacés) et au refus de la part de nouveaux professionnels de prendre en charge des usagers de drogues. Ceci complique les relais des TAO en ville et embolise les files actives des CSAPA :

« Quand on va annoncer qu'on veut un traitement méthadone à un médecin traitant... les portes se ferment quand même. Enfin, en tout cas, moi, ils [les usagers] me racontent que les portes se ferment quand même beaucoup plus facilement que si on dit : "J'ai la grippe et j'ai besoin de voir quelqu'un." Ça fait peur pour les médecins. » (Médecin en CSAPA, Bassin minier)

« Les CSAPA ne prennent plus ou peu de gens. Il y a des files d'attente. C'est très compliqué, y compris pour leurs anciens patients. Il y a des médecins qui sont partis à la retraite ou suite au Covid, etc. Il y a des panneaux dans les communes : "Recherche médecins" sur le bord des routes. Donc, forcément, tu te doutes bien que les gens en grande précarité, ce n'est pas un public prioritaire, ce sont les derniers des derniers. » (Éducatrice en CAARUD, Bassin minier et Avesnois)

Dans ce contexte, les professionnels de CAARUD et de CSAPA se tournent vers des permanences médicales qui acceptent parfois de renouveler les ordonnances de TAO, mais qui sont aussi régulièrement saturées.

« Par contre, il y a des conditions particulières. C'est-à-dire qu'il faut que la personne se ramène avec des ordonnances en bonne et due forme et récentes. Le gars qui arrive avec une ordonnance vieille de six mois, ça ne passera pas. [...] Ils ne prennent pas tous les profils. Et puis c'est selon le médecin sur lequel tu tombes, tu n'es pas garanti à 100 % de ressortir avec ton ordonnance. » (Éducatrice en CAARUD, Bassin minier et Avesnois)

Pour combler le manque de médecins en CSAPA ou en médecine de ville, d'autres services se tournent vers la téléconsultation, par exemple dans l'Aisne ou dans la Somme, y compris dans de grandes villes comme Amiens ou Saint-Quentin (une structure de la région s'est par exemple associée avec une plateforme de vidéoconférences proposant des rendez-vous avec des médecins qu'elle paye pour les consultations). Cependant, les professionnels rencontrent des difficultés avec cette alternative : le refus de certains médecins de renouveler les TAO, des ordonnances non sécurisées qui bloquent la délivrance en pharmacie, un suivi peu soutenu, la stigmatisation à l'encontre des usagers, l'obligation de présenter une carte Vitale, etc.

« On a normalement des créneaux bloqués que pour nous [le CSAPA en question]. [...] Ils étaient censés [sur la plateforme spécialisée] avoir des ordonnances sécurisées. On a commencé, ils n'en avaient pas. La plupart des médecins refusent la délivrance métha [méthadone], ils acceptent que les traitements annexes. Et puis on a même eu un médecin qui a dit : "Oh, moi, je ne travaille pas avec les toxicos." Enfin, voilà, vraiment très négatif. [...] Même derrière une tablette, le public fait peur malgré l'infirmière [du CSAPA] qui est à côté, il y a le tensiomètre, il y a tout ça. [...] Il y a des moments, il n'y a même pas d'échange sur : "Bon, bah, vous avez ça, vous en prenez trois par jour, est-ce que ça va, est-ce que ça ne va pas ? Est-ce que vous avez des effets secondaires ?" Non, il n'y a pas d'échanges comme ça, ils ont exactement quinze minutes. Et on ne peut pas avoir l'ordonnance tout de suite. Les ordonnances, on les reçoit que le soir, on a dû négocier pour au moins les recevoir le midi, mais le patient est obligé de revenir pour venir chercher son ordonnance. C'est trop compliqué, quoi. » (Éducatrice en CSAPA, Picardie)

Le milieu de l'année 2025 est aussi marqué par une nouvelle exigence qui pourrait créer des ruptures de traitement. La Caisse nationale de l'assurance maladie a adopté un dispositif qui conditionne la mise en place du tiers payant à la présentation d'une carte Vitale ou d'une e-carte Vitale en officine. Ce dispositif a été engagé afin de limiter les risques de fraude et de garantir une meilleure traçabilité des délivrances, entre autres pour les médicaments présentant un risque élevé de trafics ou de mésusages. Ce qui veut dire que l'attestation papier ne suffit plus pour obtenir son TAO. Les plus précaires éprouveront sans doute des difficultés à répondre à cette exigence. Quelques témoignages le montrent déjà en 2025 même si, pour l'instant, beaucoup de pharmacies font encore preuve de souplesse (notamment lorsqu'elles connaissent déjà les usagers).

« Chez nous, c'est parti. En fait, ils sont dans l'obligation d'avoir une carte Vitale. Alors, il y a encore quelques pharmacies qui délivrent rien qu'avec l'attestation, mais sur des anciennes personnes qu'ils connaissent depuis très longtemps. Sinon, toutes les nouvelles personnes doivent avoir une carte Vitale. [...] Le temps de travailler la carte Vitale, de refaire les papiers, on est obligés de dépanner ici au niveau du CSAPA au niveau du traitement métha [méthadone], ce qui veut dire que ça augmente énormément à la distribution de métha le matin. On a de plus en plus de personnes. » (Éducatrice en CSAPA, Picardie)

USAGES ET USAGERS DE DROGUES DANS LES ESPACES FESTIFS

Les free-parties encore dans le viseur des forces de l'ordre

En 2024, les intervenants picards décrivaient un mouvement de régularisation des free-parties, principalement pour éviter les problèmes avec les forces de l'ordre. Ce mouvement se poursuit en 2025. Toutefois, les free-parties non déclarées se maintiennent, le plus souvent dans des territoires ruraux (en particulier dans l'Aisne). Les consommations y sont toujours visibles et normalisées (à l'exception de l'héroïne, qui se consomme plus rarement et de manière discrète).

En 2025, des intervenants en free-parties et des teufeurs témoignent de la systématisation de l'intervention des forces de l'ordre et des brigades canines pour bloquer l'entrée du site, fouiller, infliger des amendes, contrôler l'alcoolémie et l'usage de drogues (tests salivaires), etc. Certains professionnels de CAARUD sont aussi fouillés et sont quelquefois empêchés d'accéder au site, ce qui fait obstacle à leurs missions de prévention et de réduction des risques et des dommages. À l'inverse, d'autres constatent que leur présence est acceptée par les forces de l'ordre.

« De toute façon, il n'y a pas une free-party sans qu'il y ait les forces de l'ordre en général. La soirée a quand même lieu mais, du coup, c'est dissuasif [pour les teufeurs] parce qu'ils les empêchent de rentrer, donc ils sont obligés de se garer loin. Ça peut créer des nuisances, ils vont se prendre des PV derrière, les contrôles routiers, etc. » (Intervenant en CAARUD, Aisne)

La répression par les forces de l'ordre pousse les organisateurs de free-parties à redoubler de discrétion. Par exemple, certains priorisent les teufs de moins de 500 personnes avec accord du propriétaire du terrain (comme dans un champ). En organisant des événements dont le nombre de participants n'oblige pas à une déclaration en préfecture¹¹, ils évitent ainsi les poursuites, même si des amendes pour nuisances sonores peuvent toujours être dressées. Parfois, ces adaptations ont pour conséquence de limiter les interventions des acteurs de la réduction des risques et des dommages, qui se heurtent à un enjeu de discrétion de plus en plus prégnant chez les organisateurs de free-parties.

« On a réussi à créer quelques contacts justement avec des sound systems de l'extrême sud de l'Aisne qu'on ne connaissait pas avant. Ils ont eu pas mal de soucis de saisies, etc., donc ils se faisaient un petit peu plus discrets. On sait qu'il a pu y avoir quelques soirées sans qu'on soit forcément conviés. Alors, ce n'est pas forcément un manque de confiance, mais je pense que vraiment ils ont essayé de baliser au maximum au vu des soucis qu'ils ont eus par le passé. Nous, on a déjà fait des attestations comme quoi on était bien présents, pour essayer de soulager un peu les ennuis judiciaires qu'ils pouvaient avoir derrière. » (Intervenant en CAARUD, Aisne)

Une diffusion de la musique techno qui se poursuit

En 2025, les soirées technos continuent à se déployer dans l'ensemble des grandes villes de la région dans des lieux divers (des bars, des discothèques ou des salles de spectacle). Comme en 2024, la musique techno et les événements qui y sont rattachés sont de plus en plus médiatisés et relayés sur les réseaux sociaux. Ils génèrent des rentrées d'argent.

« C'est tant mieux s'il y a plus de techno parce que, OK, il y a des choses qui sont un peu plus mainstream, commerciales qui apparaissent, néanmoins, ça fait foisonner le milieu. Ça génère de l'argent quand même. Donc ça fait des moyens. [...] On est moins marginalisés. [...] Quand j'avais mon collectif, j'allais démarcher les bars. [...] Vu que c'est la mode, ça ramène des gens. [...] Ils ont une oreille bien attentive. Surtout quand ça se passe bien. Une fois, deux fois. Tu reviens comme tu veux, tu as une résidence. Tu prends en général 10 % du bar ou un forfait. » (Fêtarde, la trentaine, MEL)

11. Début 2026, un nouveau projet de loi propose d'abaisser ce seuil à 250 participants.

Les espaces commerciaux diffusant de la musique techno regroupent des publics variés (habitués des free-parties, « go muscu¹² », public non initié, etc.) qui se mélangent ou, au contraire, qui sélectionnent certains lieux en fonction de la musique proposée et du public associé. Par exemple, des organisateurs de soirées tentent de rassembler les fêtards LGBTQIA+ sur la scène festive (bars, boîtes, etc.).

« Tu as quand même un redéveloppement d'espaces LGBTQIA+ en termes de bar et tu as [nom d'une boîte] qui a ouvert il y a un peu plus d'un an, je crois, qui est une boîte identifiée LGBTQIA+. » (Intervenante en espaces festifs, MEL)

Néanmoins, un fêtard ayant transitionné déplore le manque d'inclusion des personnes trans dans certaines soirées technos, davantage réservées aux personnes gays et lesbiennes. Certains soulignent la féminisation des DJ et des collectifs technos, qui marque aussi la diffusion de cette musique. Ces DJ sont plutôt programmées sur des événements plus confidentiels.

« Depuis on va dire un an-six mois, il y a certaines de mes copaines [copines et copains] qui restent là, sur Lille, qui montent certains trucs de line-up [artistes qui se produisent lors d'un événement] totalement meufs, de trucs comme ça, des collectifs plutôt safe et queers. Et ça fait du bien. » (Fêtard de 25 ans, MEL)

« Tu as de plus en plus de DJ meufs. C'est quand même un truc qu'il faut souligner alors qu'elles ne sont pas forcément bien médiatisées et bien mises en avant. Mais petit à petit, ça se développe et elles arrivent à se développer parce qu'elles font des soirées non genrées. Donc ouvert à toutes les femmes, que ce soient les féministes, les femmes queers et aussi certains mecs, mais qui sont connus très généralement des collectifs ou des groupes et qui, du coup, sont vraiment des mecs alliés, qui ne font pas chier, qui font des trucs dans leur coin. [...] C'est des soirées très isolées à petit nombre et qui du coup sont discrètes. » (Fêtarde de 26 ans, MEL)

L'ecstasy, un produit central en espaces festifs

La MDMA en comprimé (ecstasy, aussi appelé « taz ») reste l'une des principales drogues consommées dans le milieu festif. La MDMA en cristaux, quant à elle, est désormais plus rare. La MDMA est appréciée pour ses effets stimulants et empathogènes très adaptés au contexte festif (musique ressentie plus intensément, relation de proximité avec les autres fêtards, désinhibition). Les acteurs interrogés constatent toujours que la MDMA est directement ingérée (pour les comprimés), prise en parachute (pour les cristaux qui sont emballés dans des feuilles à rouler et ensuite ingérés) ou encore dissoute dans des bouteilles d'eau. Cette dernière pratique complexifie le dosage et le suivi de la quantité ingérée. Elle peut aussi entraîner des confusions entre bouteille d'eau sans MDMA et bouteille d'eau avec MDMA.

« Ce que j'ai vu sur les derniers événements festifs, c'est aussi des gens qui la consomment dans des bouteilles d'eau, donc soluble. Et du coup, tu partages la bouteille. C'est comme ça qu'on se retrouve des fois avec des gens en "relax zone" qui ont un peu trop bu dans la bouteille. Le dosage est moins évident. Ils ne se rendent pas compte. » (Intervenante en espaces festifs, MEL)

La teneur en MDMA rapportée au poids moyen des comprimés tend à augmenter ces dernières années. Le fractionnement des comprimés pour limiter les effets indésirables est une pratique toujours répandue. L'ecstasy revêt des formes très variées qui portent des symboles souvent associés à la culture populaire (par exemple à l'univers Marvel, aux marques de luxe ou encore aux réseaux sociaux). En 2025, des acteurs ont remarqué la circulation de comprimés avec inscription d'un chiffre au dos, a priori correspondant au dosage en MDMA mais sans pouvoir en attester.

12. Public masculin aux codes virilistes (souvent torse nu, musclé, etc.). Ils consomment notamment de l'alcool, de l'ecstasy et parfois de la cocaïne. C'est un terme utilisé par les fêtards interrogés.

Des usages de cocaïne et parfois de cocaïne basée selon les ressources et les profils des fêtards

La consommation de cocaïne chlorhydrate en sniff reste bien présente en milieux festifs technos. Elle peut être prise sur les lieux de l'événement, mais aussi avant la soirée pendant le before¹³ pour se stimuler et se lancer dans les festivités. La prise est alors plus confortable que dans les toilettes d'un établissement. Les acteurs de la réduction des risques et des dommages qui interviennent en espaces festifs distribuent toujours beaucoup de Roule ta paille, des carnets de pailles à usage unique utilisés pour sniffer différentes drogues, dont la cocaïne. Néanmoins, malgré un prix plus accessible au fil des années, la cocaïne reste une drogue chère pour de nombreux fêtards, en particulier les étudiants et les jeunes majeurs qui fréquentent les scènes technos. Beaucoup n'en consomment pas ou en prennent par opportunisme quand elle est offerte. En revanche, elle est préférée par des personnes plus âgées (à partir de 25-30 ans), en emploi et donc avec des ressources financières stables.

La consommation de cocaïne basée dans le milieu festif reste marginale, notamment dans les espaces commerciaux. Toutefois, des fêtards interrogés ont constaté cet usage en contexte privé dans des soirées en petit comité ou encore en free-parties, principalement à l'abri des regards (par exemple dans la voiture). En général, les consommateurs de cocaïne basée sont des usagers avec une expérience des drogues et de la cocaïne sniffée.

La kétamine, un produit toujours aussi apprécié

La kétamine est habituellement consommée en sniff (fréquemment en clés¹⁴). Son prix accessible la rend attractive, tout autant que ses effets. À faible dose, elle entraîne une distorsion de la perception visuelle et corporelle. La kétamine est toujours convoitée par un large public (des étudiants aux salariés, des plus jeunes aux plus âgés). Les acteurs interrogés signalent que la kétamine est régulièrement la première drogue illicite (après le cannabis) consommée par les nouveaux fêtards. Elle est aussi consommée en association avec d'autres substances, le plus souvent stimulantes. L'appellation « Calvin Klein » (ou d'autres réunissant le C et le K) désigne le mélange de cocaïne (pour son côté stimulant) et de kétamine (pour son côté hallucinogène).

« Ce qui est bon, c'est de mélanger la cocaïne et la kétamine. Là, c'est intéressant parce que tu as le meilleur des effets des deux. Tu as l'effet stimulant de la cocaïne qui compense un peu l'effet doux [de la kétamine]. Tous les deux se mélangent très bien. » (Fêtard de 30 ans, MEL)

Certains usagers consomment la kétamine à plus forte dose afin d'atteindre le K-hole (sentiment de décorporation ou de voyages oniriques proche de la perte de connaissance), notamment en contexte privé. D'autres, souvent plus jeunes, font face à des surdoses en cas d'excès. Les intervenants en espaces festifs technos signalent des malaises en lien avec la prise de kétamine, en général par manque d'expérience.

Par ailleurs, de plus en plus de jeunes consommateurs (femmes et hommes) de kétamine (qui ont autour de 20-25 ans) développent des consommations excessives ou des addictions. Les consommations peuvent devenir quotidiennes mais aussi solitaires, sortant alors du cadre festif ou récréatif initial. Les usagers cherchent à se dissocier de leurs émotions (pour calmer des angoisses par exemple), à combler l'ennui du quotidien ou encore recourent à l'automédication pour soulager des traumatismes et des violences vécus.

« Je pense qu'il y a aussi un effet d'ennui parce que, à [nom d'une ville], il n'y a rien à faire. J'ai mon taf, mais je ne sors pas. À part en teufs [free-parties], je ne sors plus énormément sur Lille, je ne vais plus dans les bars, je ne fais plus de sport. [...] Ça m'occupe [de consommer de la kétamine] et ça m'aide à combler un peu le vide parce que je n'ai rien à faire, quoi. » (Fêtarde de 26 ans consommatrice de kétamine, MEL)

13. Début de soirée entre amis en appartement avant d'aller en boîte de nuit ou sur les lieux de la fête.

14. Les usagers mettent un peu de poudre sur une clé, permettant de sniffer une quantité limitée.

Les usagers quotidiens de kétamine peinent à retrouver l'intensité des effets des premières consommations en raison de l'installation de la tolérance au produit. Un consommateur explique avoir essayé le plug [voie intrarectale] de kétamine pour retrouver les effets du début, quand d'autres font une pause pour déshabituer leur corps avant de reconsommer ou augmentent les quantités.

« Au bout de trois ou quatre mois à consommer, tu arrives sur une trace [ligne de kétamine à sniffer] qui fait bien cinq ou six centimètres. [...] Aujourd'hui, je dois être sur une dizaine ou quinzaine de centimètres. » (Fêtarde de 26 ans consommatrice de kétamine, MEL)

« Je peux prendre aujourd'hui des doses indécentes de kétamine par le nez, ça ne me fera rien. Mais, par contre, je prends un quart de ces doses-là en plug, ça m'envoie en l'air comme si j'avais pas du tout de tolérance et que c'était il y a dix ans. » (Polyconsommateur de 26 ans, salarié, MEL)

Les professionnels du soin relatent de nombreuses complications graves liées à la consommation de kétamine, en particulier au niveau de la vessie et des reins (envies constantes et difficultés à uriner, douleurs importantes associées), mais aussi des troubles psychologiques, du sommeil ou encore de l'alimentation. Des problèmes financiers et des difficultés à assurer les activités et les obligations quotidiennes sont également rattachés.

« Là, on a une patiente qui a une vessie tellement épaisse qu'elle a une sonde des deux côtés. Enfin, catastrophique sur le plan clinique. Elle est jeune, la patiente, elle a 27 ans. Elle va avoir une néovessie. On va créer une vessie avec l'intestin. » (Docteure en CSAPA, Lille)

« Le dernier coup, j'ai fait un entretien avec une jeune fille. Une heure d'entretien, six fois aux toilettes, avec des gros troubles urinaires. Tous ceux que j'ai [en suivi], ils ont des gros troubles urinaires. » (Éducatrice en CJC, Bassin minier)

Des usagers de kétamine tentent de limiter certains dommages physiologiques en réduisant les quantités consommées, en buvant plus d'eau ou en recrachant ce qu'ils appellent la « goutte » ou la « coulée ». La goutte est un écoulement au fond de la gorge qui contient des résidus de substances générés par une consommation de kétamine en sniff. Certains conseillent de ne pas avaler la goutte car son temps d'élimination serait plus long et les effets donc plus toxiques¹⁵.

« Au départ, je faisais la connerie d'avalier ma goutte. Quand tu prends ta trace, c'est un truc naturel du corps qui, en fait, nettoie ton nez pour dégager les excès. Mais tu es censé le cracher. Moi, je l'avalais, jusqu'au jour où j'ai fait un... Je ne sais pas si c'était vraiment un ulcère, mais en tout cas je me suis fait un trou à l'estomac, mais vraiment un trou violent. » (Fêtarde de 26 ans consommatrice de kétamine, MEL)

L'usage de kétamine se retrouve également chez quelques usagers de drogues en situation de grande précarité de manière expérimentale ou par exemple comme antidouleur. Une usagère du Bassin minier qui vit en squat témoigne de son appétence pour la kétamine (bien supérieure à celle de la cocaïne basée), qu'elle décrit comme une drogue joyeuse malgré les problèmes urinaires associés.

Une pluralité des cathinones en circulation

Les cathinones, molécules synthétiques aux caractéristiques proches de celles des amphétamines, appartiennent à la famille des nouveaux produits de synthèse (NPS). En contextes festifs, elles sont de préférence consommées en sniff sous forme de poudre (bien que cette pratique agresse régulièrement les muqueuses nasales). Elles peuvent aussi être ingérées en parachute ou injectées (entre autres dans le cadre du *chemsex*). Si les consommations de cathinones sont moins visibles que les consommations d'ecstasy ou de kétamine, elles sont appréciées par les fêtards pour leurs prix abordables et pour leurs effets aussi bien empathogènes que stimulants.

En 2025, les fêtards sont davantage conscients de la difficulté de trouver de la 3-MMC (molécule emblématique interdite à la vente en 2021 par le gouvernement hollandais), mais continuent d'appeler le produit « 3 » ou « 3M ». En 2024 et en 2025, la 3-MMC est majoritairement remplacée par la 2-MMC (après l'interdiction de la 3-CMC en 2023). La 2-MMC pouvait être achetée librement sur des sites hollandais (Internet de surface) jusqu'à ce qu'elle soit elle aussi prohibée à l'été 2025.

15. Voir à ce propos : <https://kepsmag.fr/articles/drogues/tu-lavales-toi-la-coulee/>

En 2025, des poudres ont fait l'objet d'analyses par les structures de réduction des risques et des dommages, le dispositif SINTES ou encore dans le cadre de saisies. En ce qui concerne SINTES (voir en annexe III), elles ont révélé de la NEP, de la 2-MMC, de la 4-BMC (difficile à injecter) ou encore du MDPHP. Les intervenants et les usagers interrogés signalent une insatisfaction récurrente induite par les effets de la NEP (tremblements, sueurs, anxiété, insomnies et troubles du sommeil, durée trop longue des effets, etc.). La 2-MMC semble moins souvent critiquée par ses consommateurs. Les analyses du laboratoire des douanes de Lille (155 échantillons en 2025) ont révélé principalement de la 2-MMC (n = 99 ; dans quatre cas, le produit était coupé avec du lévamisole classiquement utilisé comme produit de coupe de la cocaïne) et de la NEP (n = 44), mais aussi, de manière très minoritaire, de la 2-CMC, de la 3-CMC, de la 4-MMC (méphédron), de la 4-BMC, de l'alpha-PVP ou encore du MDPHP (d'autres cathinones, nouvelles ou plus anciennes). La 3-MMC n'a pas été retrouvée. Les molécules ne sont donc généralement pas vendues sous leur appellation par les détaillants et leur apparence ne permet pas de les discriminer (dans une majorité de cas, il s'agit de poudre ou de cristaux blancs ou blanchâtres).

AUTRES PHÉNOMÈNES MARQUANTS

Chemsex

L'OFDT définit le *chemsex* comme « un usage de substances psychoactives effectué spécifiquement lors de rapports sexuels, par des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH), et qui présente les caractéristiques suivantes : l'usage de drogues est corrélé à l'activité sexuelle ; les substances consommées se centrent principalement sur les nouveaux produits de synthèse (NPS) [en particulier les cathinones] et le GHB-GBL ; les rencontres entre chemsexers s'appuient sur les réseaux sociaux et les applications de rencontres et se déploient essentiellement au sein d'espaces domestiques » (Gérome *et al.*, 2024). Dans les Hauts-de-France, les profils sociodémographiques des chemsexers sont très variés en matière d'âge et de statut professionnel (étudiants, chômeurs, salariés, chefs d'entreprise, etc.).

Dans la continuité des années précédentes, en 2025, les sessions s'organisent plus régulièrement en petit comité, entre personnes qui se connaissent. Néanmoins, il existe toujours des sessions de plusieurs jours où un nombre important de personnes se croisent (plusieurs dizaines), par exemple à Lille. Plusieurs applications de rencontres sont utilisées pour organiser les sessions : Grindr, Hornet, Romeo, Recon ou encore ChillApp.

« Il y a une application bien spécifique [...] qui permet d'organiser des rassemblements de mecs, des sex-parties, où tu peux déterminer le nombre de personnes, tout est classifié. Les gens peuvent venir à une soirée avec le nom des personnes, c'est un peu le Facebook du chemsex. » (Chemsexer de 32 ans, salarié, Oise)

Selon les chemsexers interrogés, les consommations de kétamine sont plus récurrentes (notamment chez les plus jeunes). Elle est parfois mélangée avec des cathinones dans la même préparation (à injecter ou à plugger) afin de décupler les effets d'euphorie et de stimulation. La kétamine peut aussi être sniffée. L'injection – ou slam – (de n'importe quelle drogue) peut être proscrite de certaines soirées, la pratique du sniff étant alors privilégiée. Des professionnels de l'accompagnement rapportent encore des usages de cocaïne basée pendant les sessions *chemsex*, le plus souvent en petit comité et avec des personnes de confiance. Par exemple, cette consommation permet de remplacer l'injection de cathinones (pour laisser les veines se reposer) tout en gardant les effets stimulants et euphorisants recherchés.

« Il y en a qui sont passés à la pipe à crack, consommation de cocaïne en crack. [...] C'est accepté. Après, ce sont des personnes qui ne sont pas sur des grosses sessions de chemsex avec beaucoup de gens. C'est deux, trois ou quatre personnes vraiment qui se connaissent bien, des petits groupes, quoi. » (Éducatrice en CAARUD, Lille)

Des chemsexers continuent à témoigner de leurs stratégies pour réduire au maximum les risques liés à la pratique. Certains tiennent un carnet avec les heures de prises du GHB/GBL. D'autres font des captures d'écran du téléphone après chaque prise. Des chemsexers marquent les seringues usagées pour éviter leur réutilisation. Un chemsexer interrogé fournit, de son côté, le GHB/GBL lorsque les sessions se déroulent chez lui. Il le mélange avec un colorant bleu comestible afin d'éviter les confusions et les surconsommations de GHB.

« Je faisais partie des gens qui faisaient des captures d'écran pour avoir l'heure de prise du GHB. Parce que le coup de : "On note", non, non, n'importe qui peut revenir sur la note. Mon téléphone, c'était le seul truc sain que j'avais car verrouillé avec un code. » (Chemsexer de 36 ans, salarié, Oise)

« Je dis : "Je préviens, j'ai une bonne nouvelle, je vous offre le G [GHB/GBL]. Si je vois une fiole de G qui traîne, je la prends." [...] Comme il n'y a qu'un seul point [dans le logement] où on prend du G, que le G que j'ai, il est coloré, en fin de compte, tout le monde devient vigilant sur la consommation de tout le monde. [...] Je mets un colorant bleu. » (Chemsexer, la cinquantaine, MEL)

Les professionnels de la réduction des risques et des dommages délivrent du matériel adapté au *chemsex*, comme des étuis doseurs pour le GHB/GBL afin de préparer les quantités en amont de la session et de réguler les quantités ingérées.

Les acteurs interrogés observent toujours des conséquences négatives associées au *chemsex* : abcès, capital veineux endommagé, infection par le VIH, addictions, troubles psychologiques, etc. D'ailleurs, quelques chemsexers dont les veines sont très dégradées s'essayent à l'injection en sous-cutané, dans les jambes ou dans l'aîne par exemple. D'autre part, les malaises à la suite d'une surconsommation sont courants, mais les chemsexers n'osent pas toujours contacter les ambulances par crainte d'être stigmatisés et sanctionnés par la loi. D'autres conséquences sont rapportées, dont le coût des produits consommés qui entraîne des problèmes financiers ou encore le comportement malveillant de certains partenaires (vol de carte bleue, consommations forcées, etc.).

« Dans ce cercle-là, ça peut vite mal se passer. Je me suis déjà fait pirater ma carte bleue. [...] Il y en a un qui t'attire dans la chambre et, pendant ce temps-là, t'en as un qui fouille dans tes affaires et fait la photo de ta carte bleue. Bim, t'es à moins 600 € ou moins 1 000 €, ça m'est déjà arrivé. Il y a aussi des gens qui te servent mal le GHB, tu tombes dans les pommes. » (Chemsexer de 40 ans, salarié, Oise)

Enfin, certains usagers hétéros et/ou bisexuels s'appuient sur le vocabulaire du *chemsex* (slam, etc.) ou simplement sur les pratiques adjointes (usages de cathinones en contexte sexuel). Ils se revendiquent ou non chemsexers. Certains d'entre eux pratiquent aussi bien avec des hommes qu'avec des femmes (aucune femme n'a témoigné).

« J'ai commencé le chemsex il y a trois mois exactement. Je fais souvent des plans, que ce soit avec des filles ou des garçons, je n'ai pas de problème avec ça. » (Chemsexer de 29 ans, salarié, Oise)

Usages, conséquences et réactions des autorités face au protoxyde d'azote

Employé en cuisine ou en médecine, le protoxyde d'azote (aussi appelé gaz hilarant ou « ballon ») est également inhalé pour ses brefs effets euphorisants. D'abord utilisé de manière confidentielle dans divers contextes festifs, le protoxyde d'azote a fait l'objet d'observations plus régulières à partir de 2017 (en soirées étudiantes, soirées privées, dans les bars à chicha, les boîtes de nuit ou parfois en festivals et en free-parties) à travers des pratiques récréatives de groupe, presque toujours associées au cannabis et à l'alcool. Des usages sont aussi observés dans l'espace public chez de jeunes consommateurs, par exemple dans les quartiers populaires ou en voiture. Le protoxyde d'azote n'est pas détectable aux tests de dépistage des forces de l'ordre et accentue la sensation de vitesse.

« J'ai deux suivis qui me parlent librement de leur consommation de proto. En fait, ils louent des voitures à plusieurs. Il y a de la consommation d'alcool et il y a aussi du proto pour vraiment multiplier le plaisir et toute la sensation de vitesse avec la voiture, mais sans se soucier des risques liés à la consommation. » (Éducateur en CSAPA, MEL)

En outre, ces usages concernent des travailleuses du sexe et des jeunes opérant dans des points de vente de stupéfiants (soit pour passer le temps, soit pour atténuer des conditions de vie difficiles). Enfin, l'usage de protoxyde d'azote est constaté chez des polyconsommateurs et polyconsommatrices (de cocaïne basée, d'héroïne, etc.) plus aguerris fréquentant les CAARUD et les CSAPA. Néanmoins, les effets peuvent être critiqués car jugés trop courts. Si beaucoup essayent, tous ne poursuivent pas. D'ailleurs, des bonbonnes sont retrouvées dans certains campements de fortune d'usagers de drogues sans domicile (photo ci-dessous) (Gérome et Talva, 2022).

Malgré les restrictions de vente, les bonbonnes restent très accessibles à l'achat, par Internet ou via les réseaux de livraison. Les forces de l'ordre signalent un nombre grandissant de bonbonnes récupérées par les services de déchetterie de la MEL, passant de quelques tonnes il y a quelques années à plusieurs dizaines aujourd'hui. Beaucoup sont encore abandonnées dans la rue (photo ci-après).

En MEL, l'année 2025 a été marquée par plusieurs accidents de la route, dont certains mortels, relayés par la presse locale (Dioubate, 2025 ; Dufresne, 2025b). Des arrêtés municipaux, par exemple à Lille, Roubaix, Tourcoing ou encore Loos, interdisent désormais la détention, la consommation, l'abandon, la cession et la revente de protoxyde d'azote dans l'espace public (Depecker et Dufresne, 2025 ; Dufresne, 2025a ; Rabu, 2025).

Le protoxyde d'azote provoque également de l'addiction et des troubles consécutifs parfois très graves, notamment d'ordres neurologiques et psychiatriques. Des usagers signalent aussi des brûlures importantes au niveau de l'entrejambe liées à la manipulation des bonbonnes. Les professionnels des CSAPA et des CJC, au-delà du milieu hospitalier, constatent une plus forte demande de soins en 2025 pour des complications associées. Cependant, ils rencontrent plusieurs difficultés pour accompagner les jeunes consommateurs de protoxyde d'azote. Le plus souvent, ces derniers viennent consulter quand les symptômes neurologiques, en particulier les paralysies du bras ou de la jambe, sont avancés ou pour des problèmes en lien avec d'autres produits. Le protoxyde d'azote n'est pas toujours considéré comme un produit à risque.

Illustration 6. Bonbonne retrouvée dans un campement (à gauche), d'autres abandonnées dans la rue (à droite)



Source : coordination TREND

« Pour donner un exemple, sur l'année dernière, j'en ai peut-être eu deux ou trois, des consommateurs de protoxyde d'azote. Là, sur les trois derniers mois, on est facile sur une dizaine. Pas que des mineurs, des majeurs aussi. [...] Des jeunes avec un discours de : "Je suis en soirée, j'ai fait ma bonbonne, j'ai mon bras qui a commencé à perdre la sensation, j'ai attendu vingt minutes, c'est revenu. J'ai recommencé, ça a été au niveau de la jambe, par contre, là, c'est pas revenu... Et je viens aujourd'hui vous voir parce que j'ai une jambe en moins." » (Éducatrice en CJC, MEL)

« Alors, les brûlures, c'est assez banal entre guillemets. Effectivement, au niveau des cuisses et ça ne cicatrise pas bien. En général, ils ont besoin d'une greffe de peau. [...] Et puis on a des gens qui font des épisodes psychotiques qui ne retombent pas après la consommation de proto. [...] Et puis, surtout, nous, ce qu'on a vu arriver, c'est les troubles addictifs. » (CEIP-A, Lille)

Le centre d'addictovigilance de la région (CEIP-A) note également des usages chez des femmes enceintes. Si les études ne documentent pas encore suffisamment les effets sur le bébé, les professionnels du CEIP-A alertent quant à de potentiels troubles neurodéveloppementaux ou malformations.

Les cannabinoïdes de synthèse

Les cannabinoïdes de synthèse sont des molécules totalement synthétiques qui se lient aux mêmes récepteurs cannabinoïdes que le THC. Leurs effets et leur puissance diffèrent largement de ceux du cannabis et varient selon les multiples molécules. Il est fréquent que les cannabinoïdes de synthèse soient très puissants et nécessitent un dosage au milligramme. En général, ils sont fabriqués en Chine et sont importés sous la forme de poudre ou de cristaux friables (du blanc au beige jaune). Au fur et à mesure de leur interdiction, les fabricants élaborent d'autres molécules non encore identifiées par les autorités de contrôle. Les quantités saisies par les forces de l'ordre de la région se comptent en grammes plutôt qu'en kilogrammes.

En Hauts-de-France, ces poudres sont mélangées à des e-liquides, puis vapotées. Il n'est pas rare que plusieurs molécules soient combinées dans un même e-liquide (voir l'annexe III). De ce phénomène naissent beaucoup de représentations, dont l'idée que le produit serait certaines fois coupé avec d'autres drogues. En réalité, les effets surprennent régulièrement les usagers en raison d'une instabilité des molécules vendues.

Certains usagers expérimentés confectionnent eux-mêmes le e-liquide pour leur consommation personnelle ou pour de l'usage-revente. D'autres se le procurent via les outils numériques (comme Snapchat) ou auprès de revendeurs¹⁶, parfois aux abords des lycées ou des gares. Ces e-liquides sont vendus sous des appellations commerciales, le plus souvent PTC (Pète ton crâne), mais aussi Buddha Blue ou encore Spleen (notamment dans le département de l'Oise). Le prix courant est généralement de 10 € pour une fiole de 10 millilitres (le prix haut est de 20 €, certains l'associant à des produits plus puissants).

Ces e-liquides ont provoqué de nombreux incidents sanitaires auprès de jeunes collégiens et lycéens depuis 2019 (beaucoup par vagues touchant successivement les départements de la Région). Une intoxication aiguë aux cannabinoïdes de synthèse peut se caractériser par de la tachycardie, des crises convulsives, des difficultés respiratoires, des hallucinations visuelles et auditives, de l'agitation, de l'anxiété, des nausées, des vomissements ou encore des maux de tête. En 2025, une intervenante spécialisée évoque à ce sujet l'existence de pratiques qui consistent à proposer une vapoteuse à un camarade sans le prévenir de la présence du PTC, tout en le filmant pour observer sa réaction et en diffusant cette vidéo sur TikTok.

Des jeunes (mineurs et majeurs) consomment néanmoins ces e-liquides de manière récréative et régulière, habituellement en groupes.

« Au début, c'était juste en soirée. Après, on a commencé à en acheter plus souvent et on se lançait des défis en mode : "Ça fait quoi si on fume avant d'aller en cours ?" On a acheté des cigarettes électroniques en plus. De base, on n'en avait qu'une pour nous six, et après trois. Tous les jours ou tous les deux jours, ça dépendait, on fumait entre amis, donc souvent c'était à la pause du midi, mais parfois c'était aussi l'après-midi, quand on était en cours. Le week-end ou quoi, on sortait et on se rejoignait pour fumer. » (Consommateur de PTC de 15 ans, MEL)

Des usagers de drogues (de cocaïne basée, d'héroïne, etc.) plus âgés (quelquefois plus de 40 ans) fréquentant les CAARUD de la région (par exemple dans l'Aisne ou encore dans la Somme) évoquent eux aussi des usages de PTC, en expérimentation ou de manière régulière. Certains prêtent leurs vapes pour en initier d'autres.

Les consommateurs apprécient les effets puissants de ces e-liquides (sensation de planer, vision trouble, ralentissement, etc.), communément en remplacement du cannabis et à moindre coût. De plus, l'absence d'odeur et la non-détectabilité par les tests utilisés par les forces de l'ordre (puisqu'il n'y a pas de THC) sont des motifs fréquemment avancés pour justifier la consommation.

« La différence [par rapport au cannabis], c'est déjà l'odeur. Et y a pas besoin de l'allumer. En soi, on fumait quand on voulait. » (Consommateur de PTC de 15 ans, MEL)

« Ça n'a pas d'odeur, y en a même qui me disent que, par exemple à l'école, ils arrivent à fumer en classe. En fait, ils ravalent la fumée et ça ne se voit même pas. Mais ils sont complètement défoncés. » (Éducatrice en CJC, Oise)

Cependant, certains développent des addictions avec des symptômes de sevrage en cas d'arrêt de la consommation (anxiété, craving, agitation, sueurs, troubles du sommeil, etc.) ou des difficultés dans leur vie scolaire pour les plus jeunes. Ils sollicitent des services spécialisés, en particulier les CJC. Ces dernières sont aussi sollicitées pour des sessions de sensibilisation dans les établissements scolaires.

« On a de plus en plus de jeunes qui viennent avec des dépendances au PTC. Quand ils passent notre porte, c'est vraiment qu'il y a une dépendance qui est installée. Et on a énormément d'appels d'établissements [scolaires] du secteur parce qu'il y a eu de la vente de PTC dans l'établissement ou les pompiers sont intervenus. [...] On est entre 14 et 22 ans, quoi, à peu près. [...] On a même mis en place un groupe de parole PTC. Ça semblait nécessaire vu le nombre de suivis qu'on commençait à avoir. [...] Depuis quatre-cinq mois, on est sur une quinzaine. » (Éducatrice en CJC, Oise)

16. En 2025, le laboratoire de la police scientifique de Lille a partagé ses compétences dans le cadre d'une affaire de trafic de PTC dans la région Grand Est. L'enquête a révélé l'existence d'un laboratoire capable de produire plusieurs centaines de litres de PTC. Des bidons, des agitateurs magnétiques et des plaques chauffantes pour solubiliser les cannabinoïdes de synthèse dans les e-liquides classiques y ont été retrouvés. Un milligramme, voire deux (pour plus d'effets) suffisent à préparer 0,5 litre de PTC.

Les cannabinoïdes de synthèse se retrouvent aussi dans d'autres produits adultérés souvent à l'insu du consommateur (par aspersion ou saupoudrage). Par exemple, dans de l'herbe de cannabis, mais aussi, depuis 2025, dans des CBD vendus librement en boutiques physiques et sur Internet (sommités florales, résine de CBD, etc.). Les autorités sanitaires ont diffusé des messages d'alerte et de prévention au niveau national (ANSM et Anses, 2024) (voir en annexe III les résultats d'analyse SINTES dans la Région). Les vendeurs qui exercent dans les boutiques de CBD ne renseignent pas toujours sur la présence de cannabinoïdes de synthèse et encore moins sur les molécules précises (toutefois, des vendeurs refusent d'en vendre). Les boutiques en proposent pour leurs effets puissants ou, aussi, dans le cadre d'un sevrage cannabis, pour compenser.

« Beaucoup de personnes viennent parce qu'elles ont consommé des cannabinoïdes de synthèse par inadvertance : "J'ai acheté du CBD, mais je ne comprends pas, j'ai les yeux explosés, ils sont rouges, j'ai quand même un effet de défonce que j'ai pas d'habitude avec mon CBD." » (Éducatrice en CJC, MEL)

BIBLIOGRAPHIE

Liens accessibles au 16/07/2026

- ANSM, Anses (2024) [Augmentation des intoxications causées par des produits à base de CBD contenant d'autres substances](#). Saint-Denis, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ; Maisons-Alfort, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.
- Armand E. (2024) [Onze personnes interpellées à Neuville-Saint-Rémy, encore un trafic de drogues lillois démantelé](#). *La Voix du Nord*, 14 Juillet 2024.
- Bretonnier V. (2025) [Affaire « prix d'ami » sur Telegram : quatre ans de prison pour la tête du réseau qui opérait depuis le bassin minier](#). *La Voix du Nord*, 11 février 2025.
- Chouvy P.-A., Macfarlane J. (2018) [Agricultural innovations in Morocco's cannabis industry](#). *International Journal of Drug Policy*, Vol. 58, p. 85-91.
- Cogez S. (2025) [Un kilo de cocaïne, 8 000€ et un fusil à pompe saisis à Arras : la police stoppe le « Uber Coke »](#). *La Voix du Nord*, 7 mars 2025.
- Depecker V., Dufresne A. (2025) [Alcool et protoxyde d'azote : la ville de Lille serre la vis contre les vices de la vie nocturne](#). *La Voix du Nord*, 20 mai 2025.
- Dioubate D. (2025) [Le protoxyde d'azote en toile de fond de plusieurs accidents](#). *La Voix du Nord*, 17 novembre 2025.
- Dufresne A. (2025a) [Après les annonces, les contrôles et des PV pour usage de protoxyde d'azote à Masséna-Solférino](#). *La Voix du Nord*, 23 mai 2025.
- Dufresne A. (2025b) [Un étudiant de 19 ans mortellement fauché par une voiture, place de la République à Lille](#). *La Voix du Nord*, 1^{er} novembre 2025.
- Dutilleul B. (2024) [TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés. Tendances récentes à Lille et dans les Hauts-de-France en 2023](#). Paris, OFDT, 51 p.
- Dutilleul B., Hervé C. (2025) [TREND - Substances psychoactives, usagers et marchés. Tendances récentes à Lille et dans les Hauts-de-France en 2024](#). Paris, OFDT, 52 p.
- Flamen P.-L. (2025) [« En juin, on a saisi 92 kilos de kétamine » : les colis aériens sous haute surveillance](#). *La Voix du Nord*, 12 novembre 2025.
- Gérome C. (2020) [Guide méthodologique du dispositif TREND](#). Paris, OFDT, 80 p.
- Gérome C., Talva A. (2022) [Les usages psychoactifs du protoxyde d'azote](#). *Tendances*, OFDT, n° 151, 8 p.
- Gérome C., Milhet M., Tissot N., Madesclaire T. (2024) [Chemsex, retour sur 15 ans d'usages de drogues en contexte sexuel](#). Paris, OFDT, coll. Notes de résultats, 17 p.
- Ghu M. (2025) [Ils organisaient des livraisons de cocaïne et d'héroïne depuis la métropole lilloise](#). *La Voix du Nord*, 26 février 2025.
- Lecardonnel G. (2025a) [À Abbeville, le dealer nordiste s'installait chez ses clients](#). *Le Courrier Picard*, 29 novembre 2025.
- Lecardonnel G. (2025b) [À Péronne, le trafic d'héroïne du numismate a été mis en pièces](#). *Le Courrier Picard*, 23 avril 2025.
- Poulain T. (2025) [Péronne-Roisel : quand les dealers roubaisiens ouvrent une annexe dans la Somme](#). *Le Courrier Picard*, 11 septembre 2025.
- Rabu C. (2025) [Face au gaz hilarant, les communes de la métropole lilloise tentent d'interdire un « fléau »](#). *Médiapart*, 15 août 2025.
- Rédaction La Voix du Nord. (2025) [Quand les gendarmes rôdent sur Snapchat](#). *La Voix du Nord*, 26 mai 2025.
- Salhi Y. (2026a) [L'offre de stupéfiants au niveau international en 2024](#). Paris, OFDT, 18 p.
- Salhi Y. (2026b) [L'offre de stupéfiants en France en 2024](#). Paris, OFDT, coll. Notes de bilan, 20 p.

Annexe I. Liste des sigles

ANSM	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
ARS	Agence régionale de santé
BHD	Buprénorphine haut dosage
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
CAF	Caisse d'allocations familiales
CBD	Cannabidiol
CEIP-A	Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance
CJC	Consultation jeunes consommateurs
CMAO	Coordination mobile d'accueil et d'orientation
CNA	Cellule nationale d'alerte
CROSS	Cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
EPSM	Établissement public de santé mentale
EWS	Early Warning System
EUDA	European Union Drugs Agency - Agence de l'Union européenne sur les drogues
GBL	Gamma-butyrolactone
GHB	Gamma-hydroxybutyrate
GREID	Groupe écoute, information, dépendance
HSB	Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes
LGBTQIA+	Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres, Queers, Intersexués, Asexuels ou Aromantiques ; le + inclut les nombreux autres termes désignant les genres et les sexualités.
LPS	Laboratoire de police scientifique
LSD	Acide lysergique diéthylamide
MDMA	3, 4-méthylène-dioxymétamphétamine
MEL	Métropole européenne de Lille
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
NPS	Nouveaux produits de synthèse
OFAST	Office anti-stupéfiants
OFDT	Observatoire français des drogues et des tendances addictives
PTC	Pète ton crâne
RdRD	Réduction des risques et des dommages
RSA	Revenu de solidarité active
SATO	Service d'aide aux toxicomanes de l'Oise
SINTES	Système d'identification national des toxiques et des substances
TAO	Traitement par agonistes opioïdes. TAO est la dénomination internationale remplaçant la précédente (traitement de substitution aux opiacés – TSO).
THC	Tétrahydrocannabinol
TREND	Tendances récentes et nouvelles drogues
UDAUS	Union départementale d'accueil et d'urgence sociale
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Annexe II. Liste des structures et des institutions auditionnées

CAARUD

- MEL : Ellipse, Sleep In, Spiritek (pôle festif et pôle accueil), Oxygène
- Oise : le Relais - le Kméléon
- Aisne : Aisne sud et Aisne nord (la K-Fet)
- Somme : la Parenthèse
- Valenciennes : Tarmac
- Lens : Atypik

Services de soins

- CSAPA de Lille-Lomme, CSAPA de Lille (Boris Vian), CSAPA-CJC de Tourcoing, CSAPA de Roubaix, CSAPA Roubaix-Tourcoing-Villeneuve-d'Ascq (Addictions France), CSAPA de Beauvais, CSAPA-CJC de Creil, CSAPA de Compiègne, CSAPA d'Amiens, CSAPA d'Hirson, CSAPA de Valenciennes, CSAPA de Béthune (Jeu de Paume et Viatopia), CSAPA de Maubeuge
- Centre hospitalier universitaire de Lille : CEIP-A et laboratoire de toxicologie
- Centre hospitalier de Lens
- Centre hospitalier d'Hirson
- Samu social de Lille et d'Amiens

Forces de l'ordre

- CROSS
- Douanes
- Police nationale
- Service commun des laboratoires (douanes)
- Laboratoire de police scientifique – LPS

Associations et institutions représentées (hors forces de l'ordre)

- CèdrAgir
- La Sauvegarde du Nord
- Spiritek
- Oxygène
- Addictions France
- Centre hospitalier universitaire de Lille
- Centre hospitalier de Lens
- Centre hospitalier d'Hirson
- EPSM de Saint-André-lez-Lille
- EPSM Val de Lys-Artois
- SATO Picardie
- Le Mail
- GREID
- CMAO
- UDAUS 80
- Oppelia
- Viatopia
- Généralistes et Addictions Hauts-de-France

Annexe III. Les analyses SINTES en Hauts-de-France en 2025

Produit supposé	Résultat de l'analyse					Secteur
Cocaïne	Cocaïne : non dosée					MEL
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 67,5 %	Procaïne : non dosée				Somme
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 81,5 %	Paracétamol (traces)	Caféine (traces)			Somme
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 86,9 %					Somme
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 89,1 %					Aisne
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 90,1 %					Littoral
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 90,4 %	Procaïne : non dosée	Caféine : non dosée			MEL
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 93,10 %					Littoral
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 94 %	Caféine				Littoral
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate - 96,6 %					MEL
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 98 %					Somme
Cocaïne	Cocaïne chlorhydrate : 100 %					Aisne
Cocaïne basée	Cocaïne base : 98 %					Aisne
Héroïne	Héroïne base : 1 %	Paracétamol : 46 %	Caféine : 20 %	Noscapine	Alcaloïdes du pavot (impuretés)	Bassin minier
Héroïne	Héroïne base 3,8 %	Noscapine : 6,5 %	Paracétamol - 57,9 %	Caféine : 28,6 %	x-MAM (x-monoacétylmorphine) : 1,7 %, papavérine, acétylthébaol, x-acétylcodéine	Somme
Héroïne	Héroïne base : 4 %	Noscapine : 4 %	Caféine : 21,7 %	Paracétamol	Cellulose, 6-MAM, x-acétylcodéine, acétylthébaol	Oise
Héroïne	Héroïne base : 5,1 %	Paracétamol : 41,7 %	Caféine : 3,3 %	Noscapine : 6,3 %	x-MAM (x-monoacétylmorphine) : 3 %, papavérine, acétylthébaol, x-acétylcodéine	Bassin minier
Héroïne	Héroïne base : 5,50 %	Noscapine : 7 %	Paracétamol : 57 %	Caféine : 29 %		Somme
Héroïne	Héroïne base : 5,7 %	Noscapine : 5,3 %	Caféine : 28,1 %	Paracétamol : 56,4 %		Littoral
Héroïne	Héroïne base : 6 %	Noscapine : 6 %	Paracétamol : 46 %	Caféine : 5 %	6-MAM (6-monoacétylmorphine) 5 %, autres alcaloïdes de l'opium	Somme

Produit supposé	Résultat de l'analyse					Secteur
Héroïne	Héroïne base : 6,6 %	Noscapine : 6,8 %	Paracétamol - 51,4 %	Caféine : 31,1 %	x-MAM (x-monoacétylmorphine) - 1 %, papavérine, acétylthébaol, x-acétylcodéine	Somme
Héroïne	Héroïne base : 7,3 %	Noscapine : 7,3 %	Paracétamol : 54,6 %	Caféine : 26,7 %	x-MAM (x-monoacétylmorphine) : 1,4 %, papavérine, acétylthébaol, 6-acétylcodéine	Somme
Héroïne	Héroïne base : 9 %	Paracétamol : 40 %	Caféine : 29 %	Alcaloïdes du pavot (impuretés) : 11 %		Somme
Cannabis (résine)	Delta-9-THC : 2,7 %	CBD (cannabidiol) : 11,9 %	CBN (cannabinol) : 0,1 %			Pas-de-Calais
Cannabis (résine)	Delta-9-THC : 7,5 %	Paracétamol : 19 %	Caféine : 15 %	CBN (cannabinol) : 4 %	CBD (cannabidiol) : 1,1 %	Oise
Cannabis (résine)	Delta-9-THC : 11 %	CBD (cannabidiol) : 5,6 %	CBN (cannabidiol) : 4,6 %			Somme
Cannabis (résine)	Delta-9-THC : 27,1 %	CBD (cannabidiol) : 1,4 %	CBN (cannabinol) : 1,1 %			Somme
Cannabis (résine)	Delta-9-THC : 41,5 %	CBN (cannabinol) : 0,8 %	CBD (cannabidiol)	CBG (Cannabigérol)	CBC (Cannabichromène)	MEL
Cannabis (frozen résine)	Delta-9-THC : 44,6 %	CBN (cannabinol) : non dosé				Littoral
Cannabis (herbe)	Delta-9-THC	CBN (cannabinol)				Littoral
Cannabis (herbe)	Delta-9-THC : 15 %	Présence de microbilles de verre sphériques translucides (silice)				MEL
Cannabis (herbe)	Delta-9-THC : 17,6 %	CBD (cannabidiol) : non dosé	CBN (cannabinol) : 0,2 %			MEL
CBD (herbe)	Delta-9-THC : 0,5 %	CBD (cannabidiol) : 8 %	CBG (Cannabigérol) : non dosé			MEL
CBD (herbe)	CBD (cannabidiol) : 12,9 %	Delta-9-THC : 0,5 %				Somme
CBD/CBN (herbe)	CBN (cannabinol) : 3,70 %	CBD (cannabidiol) : 3,10 %	Delta-9-THC : 0,1 %			Somme
CBD (herbe)	MDMB-4en-PINACA : non dosé	CBD (cannabidiol) : 11,7 %	Delta-9-THC : 0,6 %			Nord
CBD (herbe)	EDMB-4en-PINACA	CBD (cannabidiol) : 12,3 %	CBN (cannabinol)	Delta-9-THC		Bassin minier
CBD (résine)	EDMB-4en-PINACA : non dosé	CBD (cannabidiol) : 35,5 %	Delta-9-THC : 0,3 %	CBN (cannabinol) : 0,6 %		Oise
CBD/T9HC (gélule)	Arécoline (alcaloïde issu de la noix de bétel)	Hydrogénophosphate de calcium				Bassin minier (Internet)

Produit supposé	Résultat de l'analyse					Secteur
PTC (e-liquide)	MDMB-FUBINACA	5F-MDMB-PINACA (5F-ADB)				Somme
PTC (e-liquide)	MDMB-FUBINACA	MDMB-4en-PINACA				Aisne
PTC (e-liquide)	5F-MDMB-PINACA / 5F-ADB	MDMB-FUBINACA	Glycérine	Propylène glycol		Somme
PTC (e-liquide)	xF-ADB (F-MDMB-PINACA)	Nicotine	Glycérine			Oise
PTC (e-liquide)	xF-ADB (F-MDMB-PINACA)	MDMB-4en-PINACA	xF-EDMB-PINACA	Nicotine	Glycérol, Propylène glycol	Oise
PTC (e-liquide)	5F-MDMB-PINACA (5F-ADB)	Glycérine				Bassin minier
PTC (e-liquide)	5F-MDMB-PINACA (5F-ADB)	Nicotine				Santerre
E-liquide	Propylène glycol	Glycérine	Triacétine (glycérol triacétate)			Aisne
Ecstasy (Red Bull violet)	Chlorhydrate de MDMA : 29,4 %					Aisne
MDMA (poudre)	Chlorhydrate de MDMA : 99 %					Somme
GHB	GBL	MDPHP	Cocaïne			Somme (darknet)
Kétamine	Chlorhydrate de kétamine : non dosé					Pas-de-Calais
2-CMC	Bréphédronne (4-BMC)					Littoral
3-MMC	N-éthyloripentédronne (NEP)					MEL
3-MMC	2-méthylmethcathinone (2-MMC)					Somme
3-MMC	x-MMC					Somme
3-MMC	2-méthylmethcathinone (2-MMC)					MEL
MDPHP	MDPHP					Somme (darknet)
Speed/3-MMC	Amphétamine sulfate : 100 %					Aisne
2CB (poudre)	x-MMC					Somme
2C-B	2C-B	Kétamine	Caféine	Paracétamol		Littoral
Poudre inconnue	Alprazolam					Somme



Observatoire français des drogues et des tendances addictives

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

Crédit photo couverture : © Pixabay